Comprenant l'importance de la lecture française, les congressistes désirent voir s'établir une bibliothèque paroissiale dans tous les centres franco-canadiens de la province.

Résolution de l'A.C.F.C.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Reconnaissant le rôl[illegible] portant que peut et doit jouer l[illegible] cle d'étude paroissial dans l[illegible] mation d'une élite, les congress[illegible] prient l'Exécutif de prendre l[illegible] mesures nécessaires pour encour[illegible] la fondation d'un cercle d'étud[illegible] s chaque paroisse ou la chose [illegible]ssible.

Résolution de l'[illegible].F.C.

26ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 27 janvier 1937 — NO. 45[illegible]

L'AUGMENTATION DES CREDITS DE LA DEFENCE NATIONALE

Elle n'est que de $7,205,570, d'après le gouvernement, mais elle atteint le double en fait — $34,999,871 pour la défense nationale — Renforcement de l'aviation — Le service naval — Les travaux à Québec à Valcartier et ailleurs — Etablissement de bateries sur la côté du Pacifique

Les crédits généraux de l'année 1937-38 s'élèvent à $410,465,397.17

OTTAWA.— Le gouvernement a déposé le budget des dépenses de l'année financière 1937-1938. Ainsi la Chambre a dès maintenant une idée assez nette de la politique administrative du ministère et tout particulièrement des dépenses que le gouvernement entend faire, au cours de l'an prochain, pour augmenter nos moyens de défense militaire.

Le ministre de la Défense nationale demande des crédits de $34,999,871, ce qui représente une augmentation de $7,205,570 sur tout ce que ce ministère a dépensé l'an dernier. Il est à remarquer ici que, pour l'année 1936-1937, les crédits principaux de la Défense nationale n'étaient que de $13,377,985, plus $5,801,100 pour l'aviation, ce qui faisait un total de $19,179,085. Or, le ministre prétent cette année que la somme totale des crédits de la Défense nationale pour l'anneé financière courante est de $27,794,301. L'écart entre la première et la seconde somme représente ce que le ministre s'est fait voter en crédits supplémentaires et ce qu'il s'est fait octroyer par mandats royaux depuis la fin de la dernière session. En fait, l'augmentation des crédits de la Défense nationale, si l'on compare les chiffres des crédits principaux de l'année courante à ceux des crédits principaux de l'année prochaine, n'est pas de $7,205,570, mais de plus du double de cette somme, soit de $15,820,786. Le ministre augmente surtout la force aérienne et interprète cette augmentation comme des mesures de défense côtière.

LES CREDITS GENERAUX

Pour toute l'administration du Canada au cours de l'an prochain, le gouvernement demande à la Chambre des Communes de voter une sommes de $410,465,397,.17, comparativement à un montant de $393,973,407.73 pour l'année financière 1936-37. Les sommes autorisées par des lois constituent la somme de $189,253,883.24 du total. Elles comprennent les articles suivants: $138,165,152.98 pour le service de la dette publique; $347,216.66 pour le gouvernement civil; $2,152,300 pour l'administration de la justice; $1,340,500 pour la législation; $550,415.28 pour les pensions; $748,000 pour les pensions de retraite; $485,825 pour le transport; $544,070 pour les travaux publics; $160,000 pour les pêcheries; $13,739,792.44 pour les subsides aux provinces; $305,000 pour les mines et les ressources; $250,000 pour le ministère du Travail; $1,446,550 pour les pensions et la santé nationale; $73,600 pour les affaires extérieures; $28,660,460 pour divers; $85,000 pour le revenu national; $200,000 pour l'industrie et le commerce.

LES CREDITS A VOTER

Parmi les sommes devant être votées à la session, on note: $223,030 pour l'administration; $9,906,524 pour le gouvernement civil; $61,600 pour l'administration de la justice; $2,662,460 pour les pénitenciers; $939,810 pour la législation; $7,457,531 pour l'agriculture;

(Suite à la page 5)

Pénible situation aux Etats-Unis --- 132 victimes

Les inondations

Un demi million de sans-foyer -- Environ 132 personnes sont mortes des suites de l'influenza de la fièvre qui se propagent à la faveur des inondations

La Croix Rouge demande de $5,000.000 pour aider les sinistrés

LOUISVILLE.— A Louisville et à Cincinnati, près de 1,000,000 sont à la merci de l'inondation toujours croissante. Les affaires sont momentanément paralysées. Les autorités municipales projettent de proclamer la loi martiale. Au moins 230,000 ont dû déserter leurs foyers. D'autres seront forcés de s'éloigner.

Les morts, connus, se répartissent comme suit: Arkansas, 3; Illinois, 3; Indiana, 6; Kentucky, 13; Missouri, 11; Mississippi, 1; Ohio, 11; Tennessee,9; Virginia ouest, 9; Pennsylvanie,1; Caroline sud, 1; total: 68 victimes.

Les derniers rapports portent à 132 le nombre des victimes.

50,000 citadins désertent Cincinnati

Le débordement de la rivière Ohio a forcé au moins 50,000 citadins de Cincinnati à déserter la ville. L'inondation a déjà causé, dans la ville seule, des dommages évalués à $1,000,000.

A Dayton, Kentucky, le directeur municipal de l'hygiène a mis en quarantaine une famille de cinq membres atteints des fièvres scarlatines.

Le feu se met de la partie

Plusieurs milliers de gallons d'huile et d'autres matières inflammables ont pris feu, aux entrepôts *Baltimore and Ohio*, à Cincinnati, et les pompiers de la ville, empêchés de se rendre au lieu du sinistre par les flots envahisseurs, ne pouvaient rien tenter pour enrayer l'incendie. Les moyens de transport sont presque totalement paralysés à Cincinnati et dans la banlieue.

Portsmouth, dans une situation tragique

A Portsmouth, où les autorités municipales ont dû déclancher elles-mêmes une inondation, afin de sauver de destruction le mur de protection de 60 pieds qui protège le côté sud de la ville, la situation est tragique. Mises en liberté, les eaux tumultueuses de l'Ohio se sont précipitées à une vitesse inouïe, — et pour la première fois depuis vingt-quatre ans, — par-dessus le mur de protection et ont envahi les rues de Portsmouth. Les autorités municipales, qui reçoivent de partout des rapports que la pluie continue avec rage dans toute la vallée de l'Ohio, s'apprêtent à subir le siège des eaux pendant au moins une semaine. La plupart des magasins ont été vidés. de toutes leurs marchandises et les citoyens ont déménagé aux étages supérieurs de leurs maisons tous leurs meubles et effets personnels.

L'Ohio monte à 79 1-2 pieds

Les eaux de la rivière Ohio, à Cincinnati, ont atteint une hauteur de 79 pieds et M. W. C. Devereaux, météorologiste officiel, prédit que la présente inondation va briser tous les records déjà enre-

(Suite à la page 2)

MADRID TOMBERA SELON NOTRE PLAN (généralissime Franco)

Une lettre du cardinal Goma au chef basque

Demande est faite au gouvernement autonome basque de se rallier aux fascistes

UN GRAND ETAT

Le cardinal déplore la lamentable erreur de tenter d'établir de petites républiques

GUERRE CRUELLE

AVILA, Espagne, — Les autorités catholiques d'Espagne ont demandé au gouvernement autonome basque qui a appuyé le gouvernement espagnol, de se rallier à la cause des fascistes.

Dans une lettre ouverte au président José-Antonio Aguirre, le cardinal Goma, primat d'Espagne et archevêque de Tolède, demande que le chef du gouvernement basque à Bilboa songe aux avantages d'un grand Etat espagnol, au lieu de tomber dans la lamentable erreur de tenter d'établir une série de petites républiques.

Condamnant les vues anticléricales des partisans de la gauche en Espagne, le cardinal dit à Aguirre qu'il croit que le peuple basque ne pourrait pas se familiariser avec la signification réelle de tous les problèmes espagnols. Le primat loue les qualités des Basques et les bonnes intentions du président Aguirre, mais il déplore l'erreur qu'il y a de croire que de petites républiques peuvent offrir plus d'avantages qu'un grand Etat bien gouverné et connaissant les éléments historiques et spirituels de chaque réligion.

Un grand diamant taillé dans plusieurs petites pieces perd automatiquement beaucoup de sa valeur, dit le cardinal. Le prétexte d'invoquer un capitalisme abusif n'est pas une bonne raison.

La guerre civile, continue la lettre, a été cruelle au plus haut degré dans les Asturies, la région de Gascogne et la Catalogne, où les ouvriers jouissaient d'un état de vie égal à celui des ouvriers les mieux payés de toute autre section de l'Europe. La guerre, au point de vue fondamental, est une guerre entre l'amour de la religion, d'une part, et la haine de la religion, d'autre part. Maintenant des centaines d'athées russes ont fait irruption pour donner un aspect doctrinal à la grande ruine religieuse et sociale de l'Espagne.

"Nous combattrons jusqu'à la victoire finale, pour chasser de notre pays les pernicieuses forces du communisme."

"Ce sont des Espagnols qui tombent sur le champ de bataille"

Ce n'est pas le Front blanc qui compromettra la paix de l'Europe

SALAMANQUE, — Voici l'essentield'une intervioue que le généralissime Franco a accordée à l'agence "Havas".

* * *

Ce n'est pas le Front blanc qui compromettra la paix de l'Europe. La paix, ce front la rétablira en Espagne.

Iln'y a pas de soldat allemand au Maroc espagnol. J'ai déjà démenti les assertions d'après quoi il y aurait [illegible] débarquement de troupes ou de volontaires allemands dans nos possessions de l'Afrique du nord. Il se trouve — c'est une simple coïncidence — que dans les régions en question les civils allemands sont moins nombreux que jamais. Dans la présente lutte, il n'a pas été et il n'est pas question, pour ce qui est du gouvernement nationaliste, de céder la moindre portion du territoire national.

* * *

Nous combattrons jusqu'à la victoire finale, pour chasser de notre pays les pernicieuses forces du communisme. Nous voulons délivrer notre pays, et nous arrivons, de l'influence mortelle d'une idéologie qui nous est étrangère sous tous les rapports. Nous luttons et nous nous battons pour cela, seulement pour cela.

L'Allemagne et l'Italie — chacune à sa manière — ont effectué une lutte analogue. Voilà l'unique secret de leur sympathie à notre endroit.

* * *

J'y insiste: ce n'est pas notre côté qui a donné un caractère international à une lutte nationale. Bien qu'il soit vrai que nos armées bénéficient de l'aide de technicains étrangers, au vrai peu nombreux, ce sont des Espagnols et des sujets espagnols qui tombent sur le champ de bataille.

* * *

Malgré l'habileté des manoeuvres de diverses gens, la diplomatie et l'opinion mondiale commencent à voir ce qui se passe et à nous rendre justice. Même en France et en Gran-

(Suite à la page 2)

L'état de santé de Sa Sainteté Pie XI

GRANDES SOUFFRANCES

LE SAINT-PERE EST AFFAIBLI PAR DES NUITS D'INSOMNIE — IL ENDURE DES DOULEURS ATROCES — UNE GRANDE RESIGNATION — IL OFFRE SES DOULEURS POUR L'ALLEMAGNE, LA RUSSIE, L'ESPAGNE ET LE MEXIQUE.

CITE VATICANE.— Le Saint-Père subit de cruelles souffrances. La semaine dernière son état a empiré. On a dû lui administrer des sédatifs en plus grands quantité, afin de soulager les douleurs qu'il ressent dans les jambes. surtout dans la jambe gauche où la circulation est très difficile.

Lundi dernier, le Saint-Père a présidé aux cérémonies du 19e centenaire de la conversion de saint Paul. Il entendit la messe et envoya sa bénédiction aux officiants et aux fidèles à la cérémonie qui se déroula dans la basilique St-Paul où assistaient plusieurs cardinaux.

Le Saint-Père endure ses souffrances avec une grande résignation. Les prélats du Vatican disent qu'il à déclaré à Mgr Castiglioni, soadjuteur de Milan, qu'il était déterminé à travailler aussi longtemps qu'il aurait un souffle de vie Certainement, aurait-il dit, Nous souffrons beaucoup, mais Nous souffrons volontairement. Nous offrons à Dieu nos peines pour les parties les plus soufrantes de l'Eglise, qui sont en particulier l'Allemagne, l'Espagne, le Mexique et la Russie.

On invoque les Martyrs canadiens

CITE VATICANE, — On invoque chaque jour, pour prolonger la vie du Pape, le saints Martys jésuites canadiens, sainte Jeanne d'Arc, saint Thomas More, qui, on le sait, fut chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, et sainte Thérèse.

La congrégatinn des Hérauts du Christ-Roi a annoncé au Souverain Pontife qu'elle a commencé à invoqeur ces saints en présence du Saint-Sacrament. Elle les invoquera jusqu'au 12 février, 15e anniversaire du couronnement de Sa Sainteté.

Il y aura sept ans le 29 juin prochain que Pie XI a canonisé les Martys canadiens.

Hitler ne sera pas au couronnement

LONDRES.— Par suite d'une curieuse tradition, les chefs d'Etat ne sont pas invités au couronnement. Cette habitude serait basée sur le fait que la présence de chefs d'Etats au couronnement pourrait créér des difficultés de préséance. Donc les invitations demandent tout simplement aux chefs d'Etat d'envoyer des représentants. C'est que Hitler peut choisir des représentants sans pouvoir se nommer.

Et Mussolini et Staline?. . .

Résolutions des Canadiens de Naissance

Le Cercle Cartier lance une campagne nationale contre l'impérialisme britannique

L'IMMIGRATION

L'électorat canadien devrait être consulté avant l'adoption de ces mesures

CONTRE LA GUERRE

OTTAWA. — L'impérialisme britannique sous la double forme de la reprise de l'immigration et de l'augmentation des crédits pour la défense nationale, sera activement combattu par l'Ordre des Canadiens de Naissance, qui organise une campagne à cette fin dans toutes les provinces du Dominion.

Le Cercle Cartier d'Ottawa a attaché le grelot au tocsin, dans deux importantes résolutions que les autres cercles adopteront d'un océan à l'autre. L'électorat canadien devrait être consulté avant

(Suite à la page 2)

Campagne contre les communistes

Cette campagne est entreprise par les journaux italiens

ROME, — Les journaux italiens, avec le consentement apparent du gouvernement, ont entrepris une campagne contre l'influence communiste en France, qu'ils regardent comme un obstacle à la non intervention dans la guerre civile espagnole.

Les journaux disent que les provinces de la frontière espagnole sont menées par des communistes qui refusent d'obéir au gouvernement de Paris. En conséquence, conclut- on tout accord signé par la France pour isoler le conflit espagnol serait difficile à appliquer, parce que les communistes français veulent continuer à aider le gouvernement de Valence, Espagne.

Le siège de Madrid

MADRID.— Les nationaux continuent de bombarder la capital qu'ils entourent d'un cercle de fer. Dimanche dernier, les bombes ont causé de sérieux dommages. Au moins huit personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées. Ce fut le plus fort bombardement depuis le début du siège.

Le sénateur Sauvé et la défense militaire

Ottawa, — En 1914, on a commis de gros abus de langage, de théories et de dépenses.

"Je ne suis pas encore dispposé à prendre une autre attitude que celle que j'ai prise honnêtement contre les excès de cette période de guerre, dit M. Sauvé. J'ai pris cette attitude parceque j'aimais mon pays avant tout et je l'aime encore et d'autant plus que j'adhère de plus en plus à la politique du Canada d'abord.

"Je l'ai déjà dit devant des représentants de la France et de l'Angleterre: le Nouveau-Monde est fatigué des éternelles querelles de la vieille civilisation. Si les vieilles nations ne comprennent pas mieux le rôle de la civilisation chrétienne, il faudra que l'Amérique le lui apprenne, et il viendra un temps où l'Amérique qui veut la pair, saura imposer sa politique."

Le sénateur Lacasse

Le sénateur J.-H.-G. Lacasse, libéral d'Essex, est heureux d'apprendre, tel qu'il a été dit la veille au Sénat, qu'il n'existe pas de problème de droits minoritaires dans la province de Québec. Mais en ce qui concerne le reste du Canada, le sénateur fait observer qu'il ne soulèvera pas de discussion sur ce qui s'est passé récemment dans une élection complémentaire dans Hasting-Est, Ontario. Au sujet du chômage, le sénateur Lacasse dti qu'il y a eu une amélioration économique bien définie sous la présente administration. Il y a une chose très importante qui a été ignorée dans le débat de la veille. On a

(Suite à la page 2)

Un embargo sur les volontaires

Hitler et Mussolini font connaître leur décision

ROME.— Mussolini vient de notifier l'Angleterre que son gouvernement se prépare à mettre un embargo sur les expéditions de volontaires en Espagne. Cet embargo prendra effet aussitôt que les autres gouvernements adopteront la même politique.

* * *

BERLIN.— L'Allemagne annonce que l'enrôlement de volontaires pour l'Espagne deviendra illégale et paisible de punition. Mais cette loi ne sera mise en vigueur que si les autres nations en font autant.

Décès de Mgr Gallagher

L'EVEQUE DE DETROIT EST DECEDE — IL ETAIT AGE DE 70 ANS

Détroit, — Son Excellence Mgr. Michael J. Gallagher, évêque de Détroit, est mort à l'hôpital. Il était âgé de 70 ans. Il souffrait d'une maladie de gorge depuis une dizaine de jours.

Mgr Gallagher était le supérieur immédiat de l'abbé Charles-E. Coughlin, de Royal Oak, qui prit part de façon retentissante à des campagnes électorales depuis une dizaine d'années. Mgr Gallagher avait soutenu le conduite du prêtre politicien.

Mgr. l'évêque de Détroit est allé à Rome il y a quelques mois. Il y a été question de la carrière politique de l'abbé Coughlin.

Le défunt était né à Auburn, Etat du Michigan, en 1866. Il était en Autriche, à l'Université d'Innsbruck, lors de son ordination.

UN COMPLOT

MOSCOU. — Le gouvernement soviet vient d'intenter un procès à 17 personnes impliquées d'avoir conspiré contre le régime présent. Les accusés auraient, d'après les autorités soviétiques, promis certaines concessions territoriales au Japon et à l'Allemagne en retour d'une coopération pour renverser le communisme et lui substituer le capitalisme.

Résolutions....

(Suite de la première page)

que le Parlement ne s'engage dans ces aventures, affirment les Fils Natifs.

A l'assemblée Cartier, sous la présidence de M. L.-A. Soucy, les autres groupes régionaux étaient représentés. M. J.-H. Biffault fut délégué spécialement par le Cercle Papineau de Hull.

CONTRE CETTE AUGMENTATION DE 14 MILLIONS

Voici les taxes des deux résolutions adoptées:

Considérant les tournées impérialistes et impérialisantes en notre pays, de certaints personnages nglais, en vue d'inciter le Canada à l'armement.

Considérant l'augmentation de 14 millions dans les prévisions budgétaires de la défense nationale.

Considérant que des dépenses extravageantes en rapport avec la défense nationale ne sont pas justifiables, du moins présentements.

Considérant que le Canada ne doit pas participer aux guerres européennes même si l'Angleterre y prend part,

Considérant que l'effectif militaire de ce pays soit sur terre, sur mer ou dans les airs, ne doit pas être augmenté sans voir été antérieurement approuvé par l'électoral,

Considérant que le renouvellement des événements de 1914-1918 amènerait invraisemblablement une révolution et que plusieurs préfèreraient se faire trouer de balles sur place plutôt que d'aller combattre pour un empire envers lequels nous ne sommes pas redevables et qui ne nous est pas profitable,

Le Cercle Cartier de l'ordre des Canadiens de Naissance prie le gouvernement de résister à tout mouvement impérialiste et de renoncer à l'augmentation des dépenses pour la défense nationale en vue de plus grand bien du Canada et des Canadiens.

Résolution adoptée par le Cercle Cartier de l'Ordre des Canadiens de Naissance, ce 12 janvier 1937.

Considérant que certains hommes influents préconisent la reprise de l'immigration en ce pays;

Considérant que le nombre des chômeurs n'a presque pas diminué en ce pays;

Considérant que les chômeurs sont très faciles à convertir au communisme, organisation néfaste qui se répand malheureusement à travers le pays;

Considérant que nos jeunes gens surtout sont dans l'impossibilité de se créer une situation par laquelle ils pourraient atteindre leurs légitimes ambitions;

Considérant que nos différents gouvernements n'accordent pas l'aide nécessaire à la jeunesse masculine laquelle se trouve désorientée et incapable de participer au développement économique et social de ce pays;

Considérant aussi que beaucoup de jeunes gens travaillent pour des salaires de famines voir même pour leur nourriture et leur logement;

Le Cercle Cartier de l'Ordre des Canadiens de Naisance est opposé à toute immigation tant qu'il existera du chômage et exhorte le Gouvernement Fédéral à agir avec prudence car toutes ses actions seront censurées sévèrement quand l'ocasion se présentera.

Nous vous recommandons donc, honorables messieurs, de rendre d'abord justice, aux Canadiens qui sont dans la détresse avant de songer à ouvrir toute grande la porte de ce pays aux étrangers.

LE CERCLE CARTIER,
Par C.-E. Bison, Sec.

:::

Le Canada et la guerre d'Espagne

Ottawa, — Le gouvernement canadien a étudie le problème de la participation volontaire des citoyens canadiens à la guerre espagnole et il continuera à l'étudier, a déclaré M. Mackenzie King. Celui-ci répondait à une question posée par M. O.-B. Ellot, député crédit-social de Kindersley. M. Elliot voluait savoir si le gouvernement canadien appuyait l'interdit que le gouvernement anglais a placé sur l'enrôlement des prsonnes qui veulent participer à la guerre espagnole. Le Canada a dit M. King, n'est pas au nombre des quatorze nations qui composent le comité de non-immixtion dans les affaires d'Espagne.

On continuera toutefois à étudier la question.

:::

Le sén. Lacasse....

(Suite de la première page)

beaucoup parlé de l'Empire britannique et d'autres pays, mais peu du Canada, notre propre pays. Le sénateur Lacasse déclare qu'il est fier d'être citoyen d'un pays tel que le Canada, pays possédant de grandes traditions. Les étudiants de l'Université de Toronto et de nombreux vétérans de la grande guerre sont opposés à ce que le Canada participe à un autre conflit européen.

Madrid....

(Suite de la première page)

de-Betagne, où, on le sait, le Komintern est très actif, on commence à s'apercevoir du danger des machinations communistes. C'est surtout dans les colonies que ce danger est en train de se dessiner nettement. Je ne désire pas être un prophète de malheur. Puissent la Grande-Bretagne et la France, avec qui nous avons toujours eu des relations amicales, faire bonne garde quant à leurs possessions, qui sont menacées.

* * *

Madrid tombera selon le plan que nous avons tracé. Nous gagnerons la guerre suivant une méthode militaire. Je ne prédis pas que nous la gagnerons dans une semaine ou dans six mois. J'affirme qu'une victoire complète, remportée dans tout le pays, la couronnera.

:::

M. Bona Dussault dans l'Ouest

QUEBEC.— M. Maurice Duplessis, premier ministre, agira comme ministre suppléant de l'Agriculture, durant l'absence de M. Bona Dussault, titulaire de ce ministère, qui quittera notre ville le 28 janvier pour un voyage de trois semaines dans l'Ouest canadien. M. Bona Dussault fera, à cette occasion, un voyage d'études, il rencontrera les ministres de l'Agriculture des provinces de l'Ouest et discutera avec eux les décisions adoptées à la conférence d'Ottawa, récemment.

:::

L'immigration Belge au Canada

La Gazette officielle de Québec annonce l'octroi de lettres patentes à l'une des entreprises du baron Empain

QUEBEC, — La Gazette Officielle de Québec annonce que le gouvernement vient d'accorder des lettres pattentes à l'une des entreprises du baron Louis Empain, multimillionnaire belge qui s'occupe de colonisation au Canada. Toutes les entreprises de M. Empain au Canada sont groupées sous le nom de "Institut agricole belge au Canada" Et les lettres patentes donnent le droit à la Société d'acquérir des terres et d'y installer des colons venus de Belgique et d'aider les cultivateurs belge déjà en Canada. Les entreprises du baron au Canada ont commencé il y a quelque temps, M. Empain avait une longue entrevue ce sujet avec le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, et avec d'autres personnages du gouvernement.

:::

Pénible situation....

(Suite de la première page)

gistrés à Cincinnati et dans la région de l'Ohio inférieur.

Shawneetown totalement isolé

La ville de Shawneetown. dans le sud de l'Illinois, est totalement isolée. Une tempête a brisé tous les fils téléphoniques et télégraphiques pendant que l'inondation a coupé toutes les routes. Des ingénieurs de la marine sont montés dans des avions pour tenter d'établir des contacts radiophoniques avec la région isolée.

Le pénitencier de Frankfort, inondé

Les eaux de la rivière Kentucky ont débordé dans le pénitencier d'Etat du Kentucky, à Frankfort, et 2,900 forçats actionnaient des pompes, afin de rejeter l'eau envahissante.

La rivière est montée à 46 pieds et elle a inondé totalement la moitié de la section commerciale de Frankfort. L'eau recouvre les marches de l'historique Capitole et elle a noyé plus de 1000 maisons. Le niveau le plus élevé qu'ait encore atteint la rivière Kentucky était 42.8 pieds, en 1883.

Quinze prisonniers tués

Au cours d'une mutinerie à Frankfort, quinze prisonniers auraient été tués.

Les autorités auraient demandé l'évacuation de toute la région du bassin de la rivière Ohio.

Le manque d'électricité, le froid, la faim, la maldie et le feu ajoute à l'horreur de la situation.

Aide aux victimes

Le président Roosevelt a dépêché vers la zone du désastre tout le cours gouvernementale possible. L'armée, les marins, les gardes côte le "Works progress Administration", le "Civilian Conservation Corps" etc... sont réquisitionnés pour aider la "Croix Rouge" à parer aux besoins les plus pressants.

Le feu,à Cincinnati, a causé des pertes évaluées à environ $1,500,-000.

Programme de Radio-Canada

DIMANCHE

1.00 p.m. New York Philharmonic — sous la direction de Igor Stravinsy. Emission du Columbia Broadcasting Systeme de New York.

3.00 p.m. Vesper Hour— choeur sous la direction d'Arthur McFadyen. A l'orgue Herbert Sadler de Winnipeg.

4.00 p.m. And It Came To Pass — drame biblique sous la direction de Rupert Caplan de Montréal.

4.30 p.m. Dr H. L. Stewart Reviews the News— chronique des événements de la semaine de Halifax.

4.45 p.m. Le Quator Alouette—sous la direction d'Oscar O'Brien de Montréal.

5.00 p.m. Professor Quiz and His Braintwister — Emission du Columbia Broadcasting System de New-York.

5.30 p.m. Rex Battle and his Orchestra de Toronto

6.00 p.m. Music for to-day— Morton Gould et Lang Taylor. Relais du Mutual Broadcasting System de New York.

6.30 p.m. Jewels of the Madonna— orchestre sous la direction de Percy Harvey. Solistes: Kitty Hamilton, mezzo-soprano et Jean de Rimanoczy, violoniste. Relayée au Mutual Broadcasting System de Vancouver.

7.00 p.m. Forgotten Footsteps — drame suggéré par des objets exposés au Royal Ontario Museum. Manuscrit de Don Henshaw. Directeur: Rupert Lucas de Toronto.

8:00 p.m. Atlantic Nocturne— J. Frank Willis, diseur; Allan Reid, organiste et Léon Bolkozotsky, violoniste de Halifax.

8.30 p.m. Willam Morton, ténor de Toronto.

8.45 p.m.— Nouvelles, de Toronto.

9.00 p.m.— L'heure précise

9.00 p.m. Sweet and Low — orchestre sous la direction de Mart Kenney. Soliste: Art Hallman, ténor de Vancouver.

9.30 p.m. From The Drawing Room — Musique instrumentale: Old Chateau String Quartet de Winnipeg.

10.00 à 10.30 p.m. Driftwood— Allan Caron. organiste; Ralph Judge tenor, trio vocal de Winnipeg.

LUNDI

5.30 p.m. Adventure— récits d'aventures. Toronto.

5.45 p.m. Cook et Lord, pianistes de Montréal.

6.00 p.m. Fanfare— orchestre et solistes sous la direction de Bruce Holder de St-Jean.

6.30 p.m. The Hitmakers—orchestre sous la direction de Percy Faith de Toronto.

7.00 p.m. Melodic Strings— directeur: Alexander Chuhaldin de Toronto.

7.30 p.m. Rendez-vous— symphonie moderne et choeur. Directeurs respectifs: Guiseppe Agostini et Fernand Barrette de Montréal.

8.00 p.m. Strike up the Band— Orchestre et solistes sous la direction de Geoffrey Waddington de Toronto.

8.30 p.m. L'orchestre de danse du Chateau Frontenac, sous la direction de Gilbert Darisse de Québec.

8.45 p.m.— Nouvelles, de Toronto.

9.00 p. m.— L'heure précise.

9.00 p. m. The Youngbloods of Beaver Bend— Sketch sous la direction de Gordon Mitchell de Winnipeg.

9.30 p.m. Adventuring in Poetry— directeur: Arthur Hoole de Winnipeg.

9.45 p. m. Book Review— revue bibliographique par James Stuart Wood de Prince-Albert.

10.00 p.m. Rhythm Rebels de Winnipeg.

10.30 p. m. To an Evening Star — orchestre sous la direction de Tom Gardiner d'Edmonton.

* * *

MARDI

5.30 p.m. Charles Jennings: interviews de Toronto.

5.45 p.m. Solo de Toronto.

6.00 p.m. Rupert Lucas de Toronto.

6.30 p. m. Musical Tapestry— relais du Michigan Radio Network de Detroit.

7.00 p.m. Music for Music's Sake— Ralph Judge, ténor; orchestre sous la direction d'Isaac Mamott de Winnipeg.

7.30 p.m. Music to Remember—Edward Matheson, Colin Ashdown et orchestre sous la direction de Marjorie Payne de Halifax.

8.00 p. m. National Sing-Songs — sous la direction de George Young de Toronto.

8.30 p. m. Orchestre de danse de l'hôtel Royal Connaught— directeur: Joe Decourcy de Hamilton

8.45 p.m.— Nouvelles, de Toronto.

9.00 p. m.— L'heure précise.

9.00 p.m. Old Time Frolic de Saskatoon.

9.30 p.m. Airs gais, airs tendres— orchestre, Winnipeg au réseau de l'ouest.

10.00 p.m. Just S'posin'— sketch sous la direction de Gordon Mitchell de Winnipeg.

10.30 p. m. Organ Rhapsody — Allan Caron. organiste de Winnipeg.

* * *

MERCREDI

5.30 p. m. The Broken Arc— série de causeries données tour à tour par le Docteur Stanley Russel et B. K. Sandwell de Toronto.

5.45 p.m. Ensemble à cordes du Château Frontenac de Montréal.

6.00 p. m. Twilight Echos— Trio instrumental sous la direction de Roland Todd. Solistes: Helene Morton, soprano, et William Morton, ténor de Toronto.

6.30 p.m. Band Box Revue— relais du Michigan Radio Network de Detroit.

7.00 p.m. Radio Concert Canadien — sous la direction de J. J. Gagnier de Montréal.

7.30 p.m. A être annoncé.

8.00 p.m. Musique de Chambre.

8.30 p. m. L'orchestre de dance de l'hôtel Mont-Royal. Directeur: Lloyd Huntley Relayée au Mutual Broadcasting System de Montréal.

8.45 p.m.— Nouvelles, de Toronto.

9.00 p. m.— L'heure précise.

9.00 p. m. Musique de danse sous la direction de Mart Kenney— relayée au Mutual Broadcasting System de Vancouver.

9.30 p. m. Woodwind Duo— Ronald Hudson, flûtiste; Hubert Anderson, clarinettiste et Louise Thibault, pianiste de Winnipeg.

9.45 p. m. Woodhouse and Hawkins in Nit-wit Court— A. E. McGregor et F. Deaville de Calgary.

10.00 p. m. Maids and Middies — direction: Elizabeth Morrison de Saskatoon.

10.30 p. m. Salon Serenade— orchestre sous la direction de W. Knight Wilson de Regina.

* * *

JEUDI

5.30 p. m. Guess What!— Harriett M. Ball de Toronto.

5.45 p.m. Récital de chant de Windsor.

6.00 p.m. Echoes of the Masters— sous la direction de Geoffrey Waddington de Toronto

6.30 p.m. Orchestre sous la direction de Guy Lombardo— Emission du Mutual Broadcasting System de New York.

7.00 p.m. Ici Paris— Lucienne Delval, "Jules et Gaston"; orchestre sous la direction d'André Durieux de Montréal

7.30 p.m. Christie Street Capers— programme de variété; chef d'orchestre: Jack Arthur; Wis Williams, maître de cérémonies. Irradidée du Christie Street Hospital de Toronto.

8.00 p. m. By The Sea— orchestre sous la direction de Percy Harvey; soliste; quatour à voix d'hommes et "The Smile Sleuth" de Vancouver.

8.30 p. m. L'orchestre de danse du Chateau Laurier — directeur: Ozzie Williams de Ottawa.

8.45 p.m.— Nouvelles, de Toronto.

9.00 p. m.— L'heure précise.

9.00 p. m. Paysage de rêves— sous la direction de Léon Kofman de Montréal.

9.30 p. m. Thirty Minutes to Go — solistes et orchestre sous la direction d'Isaac Mamott de Winnipeg.

10.00 p. m. Hacienda— sous la direction de Harry Price de Vancouver.

10.30 p. m. Hawaiian Nights— sous la direction de Jack Riddell de Winnipeg.

* * *

VENDREDI

5.30 p. m. This Week in History— commentateur, Jack Kannawin de Toronto.

5.45 p. m. Le Trio Lyrique— sous la direction d'Allan MacIver de Montréal.

6.00 p.m. Acadian Serenade de Halifax.

6.30 p.m. Cesare Sodero Directs— émission du Mutual Broadcasting System de New York.

7.00 p.m. Let's All Go to the Musical Hall—sous la direction de George Young de Toronto.

7.30 p.m. Pirouettes — Charles Hutchins, baryton; Thérèse Bertholet, soprano; orchestre sous la direction de Howard Fogg.

8.00 p. m. Ye Olde Medecine Showe — directeur: Harry Price de Vancouver.

8.30 p. m. I Cover the Waterfront — récits par Pat Terry de Vancouver.

8.45 p.m.— Nouvelles, de Toronto.

9.00 p. m.— L'heure précise.

9.00 p. m. L'orchestre de l'hôtel Royal York sous la direction d'Horace Lapp de Toronto.

9.30 p. m. Live, Laugh and Love— orchestre et artistes invités de Winnipeg.

10.00 p. m. The Ghost Walker— mélodrame sous la direction de Mercer McLeod de Trail.

10.30 p.m. Freshmen & Freshettes —sous la direction de E. S. Stock de Régina.

10.45 a.m. At the Red Gap Social —sous la direction de A. Balfour de Régina.

* * *

SAMEDI

12.00 à 3.30 p.m. Metropolitan Opera Company—émission de la National Broadcasting Company de New-York.

5.30 p. m, Bert Pearl— chant et babillage de Toronto.

5.45 p. m. Book Review— chronique par le Professeur J. F. Macdonald de Toronto.

6.00 p. m. Cotter's Saturday Night — La famille Aiken de Sydney.

6.30 p. m. La Petite Symphonie de Radio-Canada— sous la direction du capitaine Charles O'Neill de Québec.

8.30 p.m. L'orchestre de danse du Château Frontenac, sous la direction de Gilbert Darisse de Québec.

8.45 p.m.— Nouvelles, de Toronto.

9.00 p. m. L'heure précise.

9.00 p. m. The Northern Messenger— Messages personnels aux résidents des régions arctiques du Canada d'Ottawa.

10.00 p. m. L'orchestre de l'hôtel Fort Garry sous la direction de Claude Turner de Winnipeg.

10.15 p. m. Mart Kenny and his Western Gentlemen— musique de danse de l'hôtel Vancouver de Vancouver.

10.30 p. m. The Sport Week—Henry Viney, commentateur sportif de Lehtbridge.

10.45 p. m. L'orchestre de Leo Smuntan— musique de danse de l'hôtel Bessbourough de Saskatoon.

11.00 p. m. Orchestre de danse sous la direction de Jascha Galperin— émission de l'hôtel Palliser de Calgary.

11.15 à 11.45 p. m. L'orchestre du cabaret Commodore— sous la direction de Bob Lyons de Vancouver.

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: .... 2 sous par mot

UNE BIENFAITRICE des missions désire une croix de procession et six candélabres pour une mission pauvre. Adressez boîte 10, Le Patriote, Prince-Albert.

ON DEMANDE institutrice bilingue pour l'école Lévis No. 4661; salaire $450.00 comme paiement en acompte l'octroi; élèves 19; ouverture le 22 février. S'adresser à A. U. St. Pierre, Sec.-Trés., Lac Pelletier, Sask.

ON DEMANDE pour le district scolaire de Saint-Louis No. 728, instituteu, ou institutrice bilingue avec expérience pour le 15 février; salaire $500.00 par année. S'adressez à Theo. Landry, sec.-trés., CANTAL P. O. Sask.

CARTES PROFESSIONNELLES

"ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE"
VERITE DE LA PALICE

DR. J. ANGUS McDONALD
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Rayon-X au bureau
Tel:— Bureau 3175 —— Rés. 3195
4 Edifice Rowe :—: Prince-Albert

Dr LORNE CONNELL
Dr MABEL CONNELL
DENTISTES
Rayons X à l'office
Office 2773—Téléphone—Res. 2772
7 édifice Mitchell Prince-Albert

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT, SASK.

Docteur
A. MYLES, D.D.S. L.D.S.
DENTISTE
Tél: 6 Tisdale, Sask.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.



Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i. Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Ouvriers, gare aux "meneurs" socialistes!

La semaine dernière, nous avons rappelé brièvement les devoirs et les droits respectifs des patrons et des ouvriers. La répudiation de ces devoirs et la violation de ces droits constituent le fond de la triste mésentente qui dresse patrons contre ouvriers et vice versa. Les patrons, malheureusement, ont pris avantage d'une politique craintive qui a laisé toute liberté aux maîtres de traiter leurs subalternes comme des esclaves. A la faveur du libéralisme économique les fortunes trop fréquemment se sont accumulées démesurément dans les mains de quelques profiteurs malhonnêtes, qui jouissaient de la protection des gouvernants dont ils étaient les bailleurs de fonds pour la caisse électorale . . . .

Comme nous l'avons écrit, la semaine dernière, les patrons ont eu leur bonne part des torts qui ont jeté le désarroi dans la vie industrielle. Nous reviendrons sur ce sujet. Cette fois nous voulons prémunir les ouvriers contre les agitations des meneurs socialistes. Ils sont les principeux agents des troubles de la classe ouvrière en exploitant les différends qui surgissent naturellement entre patrons et ouvriers, qui, avec la meilleure volonté du monde, peuvent avoir des vues et des intérêts en conflit. Les socialistes, de nos jours plus que jamais, sont à l'affût pour découvrir la bête noire et la faire servir à leurs desseins funestes. Surgit-il une dificulté, difficulté que les chefs de syndicats ouvriers et les représentants des patrons auraient vite réglée en temps normal, les socialistes l'utilisent sur le champ pour monter en épingle une grève, cause de dommages sérieux pour les patrons et de chômage prolongé pour les ouvriers qui contractent, entre temps, des dettes assez considérables. Tant il est vrai que la grève profite rarement à l'ouvrier . . . .

Du reste, que proposent les socialistes? Ils veulent supprimer les inégalités, d'où la haine de la situation différente; ils s'apprêtent au nivellement des classes. Dans ce but, les socialistes tâchent par tous les moyens de constituer un Etat tout-puissant qui serait le père nourricier et le distributeur de la richesse en parts égales. L'idée-mère du système socialiste est la socialisation ou nationalisation des moyens de production et d'échange, bref, la suppression de la propriété privée. Le socialisme rapetisse l'âme humaine en lui imposant comme fin unique et exclusive de toutes ses activités: le bonheur terrestre, la jouissance des biens temporels.

Nous avons là, en quelques lignes, la doctrine utopiste que condamne le pape, pour les raisons suivantes:

"Cette théorie enlèverait l'indépendance de l'ouvrier et l'assimilerait à un fonctionnaire, au rouage d'une machine . . . .

Elle émousserait ses facultés intellectuelles, ses qualités professionnelles, lui enlevant toute initiative, diminuant en lui le sens de l'épargne, encourageant sa paresse, car il n'aurait aucun espoir d'améliorer sa condition et celle des siens . . .

Le socialisme supprime aussi toutes les ressources morales de la religion, indispensables au bonheur de l'homme ici-bas et tend à lui faire manquer sa destinée éternelle.

Enfin le socialisme amènerait un diminution considérable de la fortune publique (c'est ce qui se produit actuellement en Russie); la suppression des capitalistes entraînerait celle des grandes industries qui seules arrivent à produire à bon marché; la suppression des grandes entreprises rendrait absolument impossible l'exploitation des richesses naturelles (mines, chutes d'eau . . . .); surtout la supprssion des propriétés privées supprimerait un des plus puissants facteurs du progrès et un des meilleurs stimulants du travail. En résumé, la soi-disant égale richesse pour tous que font miroiter les socialistes serait un peu plus de pauvreté pour chacun."

Et l'Etat, c'est-à-dire le fonctionnarisme, se substituant aux propriétaires, aux patrons, aux industriels, aux professsionnels . . . . serait un fiasco. Supprimez l'interet privé, l'initiative, et vous enlevez le facteur essentiel à la réussite de toute entreprise. D'ailleurs, ce qui appartient à tout le monde n'appartient à personne. Lapalisse en conviendrait. Or, ce qui ne nous appartient pas en propre prend du fait moins d'importance et partant capte moins d'attention. Et la perspective d'aucun avancement augmenterait l'indifférence, la négligence et la paresse. L'artisan habile et laborieux ne serait pas mieux rémunéré que l'ouvrier apprenti ou paresseux. Nulle espérance d'améliorer, par ses qualités physiques et intellectuelles, le sort des siens. Il n'aurait pas le droit de recevoir plus que le voisin malhonnête, ou paresseux, ou sans souci, autrement où serait l'égalité . . . ?

On voit tout de suite l'impossibilité de cette théorie basée sur le principe de la fausse égalité. "L'égalité des richesses, dit Mgr Landriot, arrivera quand les hommes, seront devenus égaux en santé, égaux en intelligence, égaux en habileté, égaux en sobriété, égaux en travail, égaux en vertu, c'est-à-dire jamais."

Donc, jamais la théorie socialiste ne sera réalisable.

En Russie, Staline et ses collègues essaient d'en faire l'expérience. Mais avant de tenter une telle expérience, ils ont du faire sauter des millions de têtes. En supprimant Dieu, on supprime la loi divine, le seul appui efficace à la justice et à la charité. En supprimant la vie éternelle on supprime le frein aux passions et toute obéissance à l'autorité. Pourquoi un homme obéirait-il à son égal, si ce dernier ne tient pas son autorité de l'Etre suprême? D'où nécessité de la force brutale pour l'inauguration du régime socialiste. Nous avons là l'explication des exécutions en Russie, de la guerre civile en Espagne. On a voulu supprimer la force morale qui commande à la conscience, on utilise le fusil pour l'avènement et le maintien du socialisme.

Le socialisme soviétique a-t-il seulement donné le bonheur temporel, l'abondance à la classe ouvrière?

Voici ce que rapporte, à ce propos, Sir Walter Citrine, secrétaire général des "Trade-Unions" britanniques et président de la Fédération internationale des syndicats ouvriers, qui est allé en Russie à deux reprises — en 1925 et 1935 —. Dans son volume, "I search for truth in Russia" ("En quête de la vérité sur la Russie") il décrit la condition ouvrière au pays du socialisme.

Pour le logement: "Jamais une autorité sanitaire anglaise ne permettrait l'existence de tels clapiers à lapins", dit Sir Walter et il ajoute: Pour le salaire: l'ouvrier "est doublement lésé en payant plus et en touchant moins". Pour la vie paysanne:" . . . les champs russes sont pauvres, les maisons sans crépi et négligemment tenues . . ; la misère du peuple se révèle par son aspect loqueteux . . . "

Le jugement d'ensemble de Sir Walter Citrine rejoint celui du Pape, lorsqu'il décrit les conséquences funestes du socialisme: REGIME EFFROYABLEMENT TYRANNIQUE.

"Pareille théorie (le socialisme), dit Léon XIII, loin d'être capable de mettre fin au conflit, ferait tort à l'ouvrier si elle était mise en pratique. D'ailleurs, elle est souverainement injuste, en ce qu'elle viole les droits des propriétaires légitimes, qu'elle dénature les fonctions de l'Etat et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social."

Louis Veuillot rend la même idée: "Le socialisme, c'est la destruction de ce qui existe présentement. Destruction complète et radicale, car les socialistes, fort peu d'accord sur ce qu'ils veulent édifier, s'entendent à merveille sur ce qu'ils veulent abattre; ils veulent tout abattre."

Ouvriers, gare aux meneurs socialistes! Ils veulent faire sauter la société. Ne vous enregimentez pas dans leurs rangs. Vous vous prépareriez de tristes revers.

Joseph Valois, o.m.i.

En faveur des orphelins

Pr. Albert, le 25 janvier, 1937

Chers Amis, lecteurs du "Patriote" de l'Ouest.

Un jour le cardinal Manning prononçait ces paroles: "Un testament qui ne fait aucune part au Seigneur, n'est pas digne d'un catholique." Ne pourrait-on pas dire la même chose d'un catholique qui trouve le moyen de jouir, pendant douze mois de l'année, des bénédictions de Dieu sans lui en faire la moindre part? Que dire d'un catholique qui, pendant douze mois de l'année, vit aux dépens de Dieu sans jamais se rappeler que, durant le cours de l'année, il a contracté une dette de reconnaissance. Comment payer cette detteu C'est bien simple: en consacrant une petite partie de ce que Dieu lui a donné pour le soutient du pauvre et de l'orphelin. Notre-Seigneur nous le dit bien clairement: "Tout ce que vous faites aux plus petits des miens vous le faites à moi." N'est-ce pas indigne d'un catholique de passer sa vie sans jamais penser à s'acquitter d'une pareille dette?

Chers lecteurs du "Patriote", combien d'entre vous ont songé aux orphelins durant l'année de 1936?... A plusieurs reprises, le "Patriote" de l'Ouest a attiré votre attention sur les besoins des orphelins. Avez-vous jamais eu la pensée de faire la charité à ces enfants? de secourir tant soit peu les personnes qui s'occupent d'une manière spéciale de l'entretien de l'"orphelinat et de leur rendre la tâche moins onéreuse?

Si vous étiez à leur place, le premier de l'an, vous vous verriez en face d'un devoir dur et pénible, celui de trouver durant les douze mois qui vont suivre la belle somme de $18,000 pour subvenir aux besoins d'une communauté qui compte au delà de cent personnes. Auriez-vous le coeur à l'aise en présence d'une pareille tâche? J'en doute, et pourtant il faut que le personnel dirigeant de l'orphelinat trouve ce montant durant le cours de l'année. Vous vous demanderiez comment c'est possible, en plein milieu de la dépression? Oui, comment est ce possible? Le seul moyen de réaliser cette somme est de tendre la main à tout passant et de soliciter la charité publique. A l'orphelinat, cela se fait au moyen de lettres, qui sont expediées à diférentes périodes de l'année, dans tous les coins du pays. Plusieurs d'entre vous ont reçu une de ces lettres à l'époque de Noël, vous demandant une petite aumône afin de préparer un "joyeux Noël" aux orphelins. Avez-vous répondu à ces lettres? Les avez-vous seulement lues? Peut-être me direz-vous que vous avez une grosse famille et qu'il ne vous est pas possible de faire la charité. Si vous me le permettez, je vous ferai part d'une expérience, fruit d'un long ministère au service des orphelins. La voici: Ceux qui ont une famille nombreuse sont précisément les personnes qui trouvent toujours le moyen de faire la charité; tandis que ceux qui n'ont pas d'enfants, ou qui n'en ont qu'une couple, sont toujours trop pauvres pour penser aux autres. Je peux vous faire cette communication, parce que je ne connais aucun de vous et parconséquent, je ne puis viser personne.

Encore vous pourriez me dire que des milliers de lettres doivent rapporter un assez gros revenue, de sorte qu'il n'est d'aucune conséquence si un tel ou un tel ne répond pas. Précisément, chers Amis, il y en a beaucoup trop qui raisonnent de cette façon et il en resulte que la plus grande partie de ces lettres restent sans réponse. Quant aux lettres, qui ont été expediées avant Noël, le nombre des réponses est de 6%—, donc, sur chaque cent lettres, 94 sont restées sans réponse. Sur cents personnes, 94 n'ont pas pris la peine de répondre à ces lettres. Allez-vous me dire que ces 94 personnes étaient toutes dans l'impossibilité absolue mettre de côté un dollar pour l'orphelinat? Vous n'oserez jamais affirmer pareille chose. N'est-ce pas mer pareille chose. N'est-ce pas plutôt l'insouciance, l'apathie à l'égard d'une oeuvre de charité qui ne leur a pas permis de penser aux besoins d'autrui; en d'autres termes, c'est l'égoïsme qui ne leur a permis de s'imposer un léger sacrifice pour rendre la vie plus agréable à ceux qui peinent et qui souffrent. Ainsi les jours passent, les mois se succèdent et l'année touchera à sa fin et la charité envers les pauvres n'aura eu aucune place dans le budget familial. Est-ce digne d'un catholique?... Notre-Seigneur nous dit en termes bien clairs: "Donnez et on vous donnera"... Mais si on ne donne pas on verra le jour où on ne recevra pas non plus. Il serait certainement au profit d'un chacun de faire, au commencement de l'année, une petite part à la charité, en fixant le budget annuel. On dépense tant pour le plaisir, pour toutes sortes de folies et on n'a pas un sou pour les pauvres du bon Dieu. Est-ce la vraie manière de se montrer reconnaissant envers Dieu?

Allons, chers Amis, reveillez-vous, comprenez vos devoirs à l'égard de Dieu. Faites la charité aux orphelins et, d'une main généreuse, Dieu répandrda sur vous ses bénédictions qui porteront la joie et le bonheur au sein de votre foyer.

Wm. Bruck, O.M.I.

Montmartre d'hier et de demain

Un monument aux 4.600 prêtres et religieux morts pour la France pendant la guerre

par Georges Goyau, de l'Académie Française

Un témoignage de repentir, un trophée de ferveur réparatrice, un monument d'expiation pour les responsabilités collectives de l'âme populaire: voilà ce qu'aurait voulu d'être, durant le dernier quart du dix-neuvième siècle, la basilique de Montmartre; et lorsque se multiplièrent, dans le champs clos du Palais-Bourbon, les menaces contre l'Eglise, il parut aux âmes pieuses que là-haut, sur la colline, le sanctuaire intercédait, pour le pardon des erreurs politiques, pour leur rachat.

De génération en génération, Montmartre a gardé sa personnalité spirituelle et prolongé sa liturgique fonction. Montmartre est demeuré, Montmartre demeure une colline en prière.

Mais dans le Montmartre d'il y a cinquante ans, la prière avait surtout le caractère d'une amende honorable pour les fautes commises; la piété qu'elle traduisait prenait volontiers des attitudes de protestataire contre les défaillances de l'âme nationale; pour supplier, pour se repentir, cette piété semblait faire sécession, et s'isoler en une façon de Mont Aventin, dressant au-dessus de Paris une intangible tour d'ivoire.

Beaucoup plus divers et beaucoup plus nuancés sont les aspects actuels de la spiritualité montmartroise. Sous la directin de Mgr Flaus, le Montmartre du vingtième siècle veut devenir l'édifice où toutes formes de la vie nationale viendraient rendre hommage à l'idée divine. Vers cette basilique, depuis quelques années, montent les cortèges des associations et syndicats catholiques des fonctionnaires publics, qui désirent, au pied des autels, faire acte collectif d'affirmation religieuse et mettre sous la protection d'en haut l'esprit de fraternité professionnelle. On a vu les autorités ministérielles se faire représenter, sous la copole même de Montmartre, aux rendez-vous religieux de ces associations. Belle chiquenaude, assurément, pour l'idée laïque! Mais l'entreprenant et dévoué supérieur des chapelains de Montmartre n'avait d'autre ambition que de développer, dans ces groupements que le sanctuaire attire, les spontanéités de la pratique religieuse; et le succès obtenu par les associations catholiques de fonctionnaires attestait l'opportunité de son initiative.

Un nouveau geste de Mgr Flaus promet à Montmartre une gloire nouvelle. Il faut révéler ce geste, il faut que la France chrétienne l'encourage, il faut qu'en chaque famille, et chaque paroisse qui durant la Grande Guerre perdit quelque prêtre, Mgr Flaus trouve écho, et qu'il recueille des concours. Il veut qu'à Montmartre un monument s'élève, en souvenir des quatre mille six cents membres du clergé de France, séculiers et réguliers, qui, de 1914 à 1918, moururent pour le pays. Les autorités supérieures de l'Etat, de l'Eglise, de la Ville de Paris, les associations d'anciens combattants, appuient le projet. D'ores et déjà, des listes de souscriptions circulent, pour le *Comité exécutif du Monument au clergé français*.

Sur la colline où la France vaincue — la France de 1871 — avait formé le dessein d'expier, il faut que la France victorieuse, celle de 1918, glorifie, si tardivement que ce soit, ces quatre mille six cents prêtres qui furent à leur façon des expiateurs en versant leur sang pour le salut de la France. Leur témoignage, par eux rendu sur les champs de battaille, s'offrit en sacrifice pour la patrie; la surabondance de leur dévouement corrigea d'autres déficiences... Leur immolation eut la portée d'une réparation. Il convient que sur la colline même de Montmartre cette portée soit soulignée: nulle part, le monument qui convient à de tels morts ne pouvait arborer un plus éloquent symbolisme.

L'Eglise, en 1909, instituant un office pour la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, avait placé ce répons sur les lèvres priantes: "Jetez les yeux, Seigneur, sur votre peuple, et visitez-le, pour que jamais il ne soit privé de l'hostie et du sacrifice". Quelques années s'écoulaient, et cette supplication liturgique apparut plus urgente que jamais, puisque, au bout de quatre ans de guerre, pour offrir l'Hostie, pour présenter Dieu à Dieu, il y eut quatre mille six cents prêtres de moins. Devant le monument que projette Mgr Flaus, la France religieuse s'agenouillera, pour invoquer l'éclosion d'une nouvelle lignée spirituelle: ce monument commémoratif des deuils commandera les espérances et les réalités de demain.

N. D. R. — Ceux qui désireraient collaborer à une si belle initiale, nous les prions d'adresser leurs contributions à Monsieur le Consul français, à Vancouver.

M. Augé, Consulat de France, Vancouver, Colombie Anglaise.

———:::———

Un ouvrage de Riotor sur le Canada

PARIS.— Le poète Léon Riotor, qui fut aussi conseiller municipal, vient de publier un ouvrage consacré au découvreur du Canada: Jacques Cartier. "Jacques Cartier et son voyage au Canada", qui porte en sous-titre "Chronique de la Nouvelle-France", comporte deux parties distinctes. D'une part des études sur les grands Canadiens français: Jacques Cartier, le découvreur; Champlain, le fondateur de la Nouvelle-France; Papineau et les Anglais; et une partie consacrée au Canada français d'aujourd'hui, intitulée: "Excursion idéologique aux bords du Saint-Laurent". L'ouvrage est illustré de cartes et de portraits anciens.

D'OU VIENT LE MAL?

XXXVIII.

Le Protestantisme, le Jansénisme, le Gallicanisme, le Philosophisme Incrédule, les études classiques toutes payennes, et surtout la Franc-Maçonnerie qui servait de bouillon de culture à tous ces microbes malfaisants: tout cela en anémiant la foi, avait peu a peu banni la religion de la pratique de la vie courante, et créé une ambiance matérialiste dans la société du dernier quart du XVIIIe siècle. Cette société frivole, oublieuse de la fin dernière de l'homme, se cantonnait dans la recherche des biens et des jouissances temporels.

Naturellement, cela amenait des abus, des désordres et du mécontentement... Car ce désir immodéré des biens, des plaisirs et des jouissances matériels, joint à l'oubli de la charité chrétienne, fait que chacun envie les biens du prochain; tâche de se les procurer par tous les moyens, justes et injustes; et jouit insolemment du luxe et des richesses qu'il possède, sans se soucier de soulager les malheureux qui l'entourent, et dont son luxe insolent excite l'envie et la haine. C'est ce dont la société moderne est en train de mourir.

Cependant, à la fin du XVIIIe siècle, ce matérialisme sans conscience et sans intelligence n'était pas encore arrivé au maximum de développement qu'il a atteint de nos jours. Il avait déjà causé beaucoup d'abus; mais ces abus étaient réformables: beaucoup plus réformables que ne le sont ceux qui bouleversent la société actuelle. Car, si subitement on revenait à l'état dans lequel se trouvaient les peuples de 1789, les peuples modernes se trouveraient bienheureux.

Une main ferme, appliquant prudemment certaines réformes indispensables, aurait donc pu facilement remédier à tous ces abus, sans qu'il fût pour cela nécessaire de recourir au chambardement général de la révolution. Mais, de main ferme et prudente, il n'y en avait aucune à la tête des peuples de cette misérable fin de siècle.

En France, le débauché Louis XV, avait vu depuis longtemps venir l'orage; mais, par paresse et pour ne pas déplaire à ses concubines et à ses favoris, il avait négligé d'appliquer les remèdes nécessaires; se tranquillisant par cette considération égoiste, que " cela durerait bien aussi longtemps que lui."

Son successeur, l'infortuné Louis XVI, avait une conduite irréprochable et la sincère volonté de remédier aux abus et de procurer le bonheur de son peuple; mais il était faible et n'avait pas assez confiance en lui-même. Ce qui fit que pendant ses quelques années de règne, il précipita la catastrophe, au lieu de remédier au mal. Car, les réformes qu'il entreprit, sur les conseils de ministres incapables ou affiliés à la Franc-Maçonnerie, furent toutes, ou inopportunes ou appliquées maladroitement; de sorte qu'elles augmentèrent le désordre et le mécontentement général.

....Désespérant de pouvoir mettre de l'ordre dans les finances et dans le pays, Louis XVI se décida à tenter un remède que les Loges maçonniques avaient fini par faire considérer comme la panacée infaillible, qui devait instantanément guérir tous les maux dont souffrait le pays. C'était la convocation des Etats Généraux.

Ce qu'on appelait ainsi était la réunion des délégués des trois ordres de la nation: Clergé, Noblesse, et Tiers-Etat. Chaque délégué apportait les "cahiers" des doléances et des suggestions de ses commettants. Chaque ordre délibérait à part; et les plaintes ainsi que les desiderata de chacun étaient exposés au roi, qui en profitait pour opérer les réformes nécessaires. Chaque délégué devait donc se contenter d'exposer les voeux et les désirs de ceux qu'il représentait et n'avait nullement voix délibérative.

....Il y avait près de deux siècles que les Etats-Généraux n'avaient pas été convoqués. Les derniers s'étaient tenus en 1614, et cette longue période, pendant laquelle la royauté avait négligé de tâter le poul de l'opinion publique, avait pour ainsi dire creusé un fossé entre le roi et la nation. Cela avait été une faute de Louis XIV et de Louis XV. Mais les réunir en 1789 au milieu de l'anarchie qui régnait dans les esprits en était une autre, plus grave que la première.

Cependant, si les délégués s'étaient tenus dans leur rôle, et s'étaient contentés d'exposer et de défendre les désirs de leurs commettants, il aurait pu sortir du bien de cette assemblée. Car tous les "cahiers" remis aux délégués du Clergé, de la Noblesse, et même du Tiers-Etat, sont pleins de bonnes et utiles suggestions et aucun ne contient la demande du chambardement opéré par ces mandataires infidèles.

De fait, bien que la plupart de ces délégués fussent affiliés aux Loges Maçonniques; que beaucoup fussent imbus du Philosophisme Incrédule de Voltaire et que presque tous fussent Gallicans ou Jansénistes. il n'y en avait peut-être pas dix qui avaient l'intention de renverser la royauté et d'opérer la Révolution, telle qu'elle se produisit. Mais ces dix la étaient les délégués de la Haute Maçonnerie; et eux seuls savaient ce qu'ils voulaient faire; tandis que les autres arrivaient sans trop savoir ce qu'ils voulaient. Or, toute assemblée délibérante, ressemble au troupeau de Panurge. Il suffit de quelques gens bien décidés pour imprimer un courant d'opinion que la masse suit aveuglément.

Les agents des loges commencèrent par agir sur les députés des Tiers-Etat, parmi lesquels il y avait le plus de mécontents. Ils leur persuadèrent de se constituer en assemblée permanente avec les députés du clergé et de la noblesse pour ne former qu'une seule assemblée dans laquelle les voix se compteraient par tête, et non par ordre. Cela donnerait la majorité aux membres du Tiers, qui étaient plus nombreux que ceux du clergé et de la noblesse réunis. Tout cela était parfaitement illégal, et en dehors du mandat qu'ils avaient reçu de leurs électeurs. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur résolution et refusèrent d'obéir au roi qui leur ordonnait de se disperser. "Nous sommes ici par la volonté du peuple", répondirent-ils aux envoyés royaux. Ce qui était un mensonge formel. Ils n'agissaient que d'après leur volonté propre.

Les députés du Clergé et de la Noblesse, épouvantés par les massacres et les désordres commis par une bande de malandrins soudoyés et dirigés par d'autres agents des loges; et qui, entre temps, avaient pris et démoli la Bastille, et commis de nombreux assassinats, finirent par aller rejoindre les députés du Tiers; et tous ensemble se constituèrent en Assemblée Constituante; qui entreprit de donner une constitution à la France.. Cela était encore tout à fait en dehors du mandat qu'ils avaient reçu; et ils s'arrogeaient une autorité que personne ne leur avait donnée. Mais le faible Louis XVI effrayé lui aussi par les désordres causés par la bande de brigands qui terrorisait Paris, les laissa faire leur permit de le mettre en tutelle, de supprimer tous les privilèges du clergé et de la noblesse, et de voter la constitution schismatique du Clergé, à laquelle il eut faiblesse d'apposer sa signature.

Cette assemblée sans mandat, ayant fini par mettre debout un semblant de constitution, se dispersa, après avoir décidé qu'une autre assemblée serait élue, pour faire des lois en conformité avec la constitution qu'elle venait de voter. Et, toujours sur les suggestions venues des Loges, les députés de la constituante décrétèrent qu'aucun d'eux ne pourrait faire partie de la nouvelle assemblée. C'était priver celle-ci de l'expérience qu'ils avaient pu acquérir eux-mêmes, et la livrer à l'anarchie et aux fantasies d'hommes complétement inexpérimentés. Mais le désordre et l'anarchie, c'est ce que la Franc-Maçonnerie a toujours cherché; tout en prétendant le contraire.

Un Sauvage.

———:::———

Cà et là

Les divorcés

Londres, — Le conseil des évêques de l'Eglise d'Angleterre a rejeté une résolution de l'évêque d'Ely le très Révérend Bernard Heywood, qui voulait que l'on refuse la communion aux divorcés qui se remarient. L'évêque d'Ely n'a eu l'appui que d'un seul de ses collègues de l'église anglicane, l'évêque de Saint-Albans.

———:::———

Dissension dans le clergé anglican

Londres, — L'attitude prise par le primat de l'Eglise d'Angleterre et plusieurs autres évêques lors de l'abdication d'Edouard VIII semble avoir causé de la dissension entre le haut et le bas clergé. Le conseil des évêques vient d'adopter une résolution de félicitations à l'adresse du roi George VI que la Chambre des représentants des diocèses a décidé de remettre à l'étude parce qu'elle contient des allusions que l'on considère comme désobligeantes pour le roi abdicataire.

Silhouettes familiales et paroissiales

JOSEPH BEAULNE

Par le docteur Arsène Godin

De taille moyenne, quelques pouces de plus que Napoléon, les épaules moins carrées, Joseph Beaulne possède un physique bien proportionné. Toujours bien mis, son maintien et sa démarche ne manquent ni de dignité, ni même d'élégance. N'ayant pas voulu vieillir, il porte allégrement ses soixante-neuf ans.

Parlant également bien l'anglais et le français, il met en pratique cette vérité que la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée, il ne dédaigne pas la plaisanterie et sait à l'occasion, saupoudrer sa conversation, du meilleur sel gaulois.

Il est sobre, mais, au milieu de ses plus intimes amis, quand le bon vin pétille, la gaieté lui monte à la tête et c'est un feu roulant de saillies et de boutades comiques. — C'est la gaieté gauloise, il a une manière pittoresque de dire les choses qui donnent un grand charme à sa conversation.

Né d'une famille d'honnêtes commerçants, il est resté dans la tradition. Il servit d'abord dans le commerce à des positions diverses tout en nourrissant dans son coeur l'ambition légitime de devenir propriétaire. Un jour, hélas! le feu détruisait la maison de commerce de son père et ruina du même coup toute espérance d'un héritage familial. Cependant, assuré, pour l'avoir apris dès sa jeunesse, que l'homme courageux et qui s'occupe de ses affaires finit toujours par réussir, il ne désespéra pas... La vie lui donna raison, il débuta dans l'Ouest canadien vers 1910 et l'histoire de ses succès présente toute l'aventure d'un roman bien conduit.

A cette époque, l'immigration vers les plaines de l'Ouest battait son plein. Les journaux étaient remplis de réclames commerciales et d'annonces de terrains à vendre. Dans toutes les villes de quelques importance, et même, parfois, dans les plus petits villages au milieu desquels passait ou devait passer une ligne de voies ferrées, on annonçait gravement que "ce site enchanteur" serait bientôt un second New-York.

"C'était l'affolement de la spéculation. Tout le monde en était mordu, le plus petit employé risquait tout son avoir et l'argent roulait, surtout dans les villes, comme les flots d'un fleuve qui débordent de ses rives. La chance favorisait parfois, les audacieux. J'ai connu deux commis d'un petit magasin de Moose-Jaw, qui abandonnèrent leur emploi à soixante et cinq dollars par mois, fondèrent une maison de courtiers en immeubles et brassaient, quelques années plus tard, pour $500,000 d'affaires par semaine.

Monsieur Beaulne arriva à Moose-Jaw au temps de la pleine effervescence. Des terrains avaient été arpentés et mis en vente jusqu'à une dizaine de milles des villes existantes ou même seulement projetées le long des voies ferrées en construction. Chaque jour, des spéculateurs nombreux venaient localiser et examiner des lots achetés ou offerts en vente par les agents d'immeubles. Mais, c'était trop beau pour durer longtemps, les valeurs, après avoir atteint un sommet fictif très élevé, dégringolèrent tout à coup, emportant l'épargne de la masse pendant que seule une petite minorité s'enrichissait.

M. Beaulne ne se laissa pas prendre ni aux artifices de la finance, ni à la contagion de cette fièvre mercantile. Il acheta, en 1911, une quincaillerie très modeste de Willow-Bunch, (de M. Rapelgie), et il la fit progresser si bien qu'elle est devenue aujourd'hui l'un des magasins à rayons les plus considrables de notre ville. Avec son fils Hector, il dirige toujours cette maison florissante.

Ami de l'ordre et de la ponctualité, il veut chaque chose à sa place et chacun à son devoir. D'une honnêteté scrupuleuse, combien de fois ne l'a-t-on pas entendu dire qu'un bien mal acquis "retourne toujours en cendres". Il estime le savoir, la compétence qu'il sait vite discerner et reconnaître. Amoureux de la discipline, il croit aux bienfaits de l'autorité "Self-made-man", il a pratiqué les hommes plus que les livres, mais il possède le goût des choses de l'esprit. Autant il adore le beau sous toutes ses formes, autant il déteste le clinquant, fût-il présenté sous l'aspect du luxe même. Il incarne parfaitement le type du bourgeois de chez-nous.

Figure qui respire l'intelligence, la douceur, la bonté, noble coeur et grande chrétienne, voilà qui caractériserait bien Madame Beaulne. C'est de plus une épouse modèle et une excellente mère qui est l'objet d'un culte pieux de la part de son fils et de ses cinq filles. Délicatesse d'une admirable charité, elle cherche non-seulement à faire le bien, mais à faire plaisir, aussi le foyer familial a-t-il toujours été d'un séjour agréable.

Les fêtes de famille sont, chez Monsieur Beaulne, gaies et reposantes. Elles perpétuent, du reste, toutes les meilleurs traditions canadiennes-françaises. Les fêtes principales, Noël, le jour de l'an, Pâques, sont attendues avec anxiété par tous, les petits enfants en parlent d'avance, les grands y pensent sans le dire.

Quelques intimes n'ont jamais été oubliés. Aussi, se rappellent-ils avec émotion, la cordialité, la courtoisie qui président à ces réunions qui font oublier l'isolement à ceux qui, transplantés, seuls, dans la prairie de l'Ouest, sont éloignés de leurs familles.

J'ai apprécié ces douceurs familiales à maintes circonstances, depuis une vingtaine d'années, bien avant, même, la naissance de tous ces petits enfants de la 3e génération qui nous donnèrent dans la suite des représentations de leur âge autour d'un arbre de Noël préparé de plus en plus beau par Madame Beaulne.

Je revois encore "Pèpere Beaulne" costumé en Père Noël, s'approcher chaque année de l'arbre verdoyant, y prendre suspendus comme des fruits, les cadeaux de chacun, pour les distribuer avec un mot humoristique qui amusait tout le monde et faisait rire "Mémère Beaulne" jusqu'aux larmes.

La veillée se poursuivait longuement, remplie de musique et de chants patriotiques. Aussi, les jours suivants semblaient-ils meilleurs et plus heureuse la vie, après ces heures de bonheur faites de saintes distractions.

Les petits d'autrefois sont devenus des grands, trop grands pour continuer leurs saynètes, leurs chants délicieux, mais l'existence leur a été favorable.

Par un travail énergique et persévérant, M. Beaulne a créé autour de ses enfants une aisance féconde. Ils ont trouvé un foyer confortable et charmant qui a protégé leur jeunesse contre les dangers de la rue et les amusements fades du dehors.

Toutefois, auprès de leurs parents, gaieté, intérêt, affectueuses distractions, ils ne s'en éloignaient pas. Et, maintenant qu'ils ont fondé presque tous à leur tour un foyer nouveau, ils gardent une affection toujours fidèle à ceux qui abritèrent leur enfance. Ils y ramènent leurs enfants pour qu'ils apprennent au contact de leurs grand' parents le prix de la vie, celui de l'honneur et de l'esprit familial.

M. Beaulne pratique admirablement l'art d'être grand'père. Au milieu d'une oasis de verdure qu'il a lui-même créée, sous les grands arbres qu'il a plantés jadis, il vit paisiblement entouré de sa famille, les heures du soir d'une existence féconde en travail et en oeuvres de toutes sortes.

Comme citoyen et aussi comme chrétien, M. Beaulne s'est toujours prêté avec bonne grâce aux oeuvres sociales et religieuses. Il leur a même, souvent, apporté le concours de ses deniers et l'influence de sa personnalité.

La Société St-Jean-Baptiste, dont il fut l'un des pionniers à Willow-Bunch, s'honore de le compter au nombre de ses membres actifs et le considère comme l'un des directeurs les plus effectifs de son histoire.

Monsieur Beaulne a occupé plusieurs postes de confiance, entre autres: commissaire d'école, juge de paix, délégué pour l'obtention du C.N.R. dans la région et, chaque fois qu'il s'agissait d'envoyer auprès du gouvernement une délégation, on pensait à lui comme promoteur du mouvement ou comme défenseur des intérêts locaux.

Toujours, il a mérité la confiance mise en lui et l'estime qu'on lui donne universellement.

En politique, c'est un ardent libéral et un grand admirateur de Sir Wilfrid Laurier dont il fait revivre le souvenir dans sa maison par une superbe photogravure qui occupe une place d'honneur sur l'un des murs de ses salons. Un buste du grand canadien-français, artistement sculpté, préside depuis nombre d'années les repas de famille dans la salle à manger.

Travailleur, honnête, économe, munificent, il est pour sa famille, un père dévoué, un grand'père tendrs, pour sa ville aimée, Willow-Bunch, il demeure un citoyen considéré, doublé d'un homme d'oeuvres.

Tant que nos familles et notre ville auront ainsi de pareils chefs, on pourra garder confiance en leur progrès, en leur bonheur. Et, comme le Canada tout entier y gagnerait au point de vue intellectuel, moral, mentalité des générations futures qui auront probablement à faire face à des problèmes difficiles dans l'avenir, si on développait d'avantage l'esprit de famille dans tous les foyers au lieu de chercher vainement le bonheur dans l'émancipation mondaine où nos jeunes gens trouvent, si souvent, un bien triste idéal.

Arsène GODIN

Mgr Turquetil, évêque des "pays d'épouvante", vous parle

"Dans ce pays de sauvages et de bêtes fauves qu'est le pôle, sous ce ciel glacial, sur ce sol couvert de neige, il vient des commerçants qui s'exposent à tous ces dangers pour acheter des peaux d'ours et de martres, pas une queue de loup ne se perd dans nos pays de désolation . . Et on ne trouverait pas de prêtres pour y venir chercher des âmes . . "

A cet appel, que lançait vers 1900 Mgr Grandin, les jeunes de cette génération on répondu: présent! Et c'est un de ceux-là, depuis vingt-quartre ans missionnaire des Esquimaux, que je suis allé voir pour vous et qui vous parle . . .

— Il y a vingt-quartre ans, j'arrivais dans cette immensité blanche où toute trace de végétation a disparu . . . On se croirait sur l'océan glacé, n'étaient les inégalités de terrain, d'ailleurs peu sensibles, car la neige recouvre tout . . . Il semblait qu'une malédiction ait converti en affreux désert ce pays.

Il faisait grand froid, plus de 50 degrés au-dessous de zéro: nous entendions distinctement le sifflement de notre respiration au contact de l'air froid, et parfois aussi nous la voyions retomber en fine poussière blanche.

J'éprouvais parfois comme l'impression d'un glaçon qui m'aurait pénétré dans la tête, et c'était là, pour moi du moins, la souffrance la plus cruelle . . .

— Et pas de feu?

Du feu! même pas de bois pour faire le thé, il faut courir toute la journée sans thé, sans feu, malgré la fatigue et le froid excessif.

— Il faut courir toute la journée — et sans doute tous les jours, — car votre diocèse ,Monseigneur, doit être assez étendu?

— Assez, vous êtes modeste; le vicariat de la Baie d'Hudson a une superficie de 3,500,000 kilomètres carrès, et pour aller de ma résidence à la Mission la plus au Nird, il me faut faire 15,000 kilomètres et cinq mois de voyage.

— Et sur cet immense territoire, combien de diocésains?

— Environ 6,000 Esquimaux. Et sur ce nombre, 2,000 ont été touchés.

— Voudriez-vous, Monseigneur, me parler de ces fameux Esquimaux.

— Les Esquimaux sont la famille humaine la plus originale du monde. Essentiellement maritime, elle est composée de gens qui passent leur vie dans la neige et la glace . . . Les Esquimaux ont le teint plutôt pâle, la figure ronde, les yeux petits, enfoncés dans une fente plus ou moins oblique, les joues et les membres replets et dodus, la bouche large, les lèvres retroussées, de petites dents blanches, de larges épaules qui les rendent trapus. Au moral très indépendants, soupçonneux, moquers, ils se fâchent très facilement . . . La femme est considérée comme la bête de somme, et les vieillards comme des êtres inutiles qu'il faut laisser mourir . . Mais l'Esquimeau n'a pas que des vices, il possède heureusement quelques qualités: respectueux des lois de l'hospitalité, il a aussi l'amour du travail, et lorsqu'il décore un morceau d'ivoire il sait être artiste.

Leur accoutrement, très simple, est merveilleusement, adapté aux conditions climatiques. Il consiste en une espèce de justaucorps en peau de caribou, terminé par des bottes qui leur servent de poches! La tête est recouverte, elle aussi, d'une peau de caribou, ou, d'une peau de phoque, de renard ou même d'oiseau. Ces peaux sont préparées par la femme, qui doit les tanner, les assouplir avec sa mâchoire.

Tout leur vie se passe à la chasse et à la pêche.

Et Mgr Turquetil évoque maintenant la demeure esquimaude, cette loge conique et hermétiquement close Soulevons la peau de caribou qui en ferme l'entrée . . . une odeur forte et âcre nous saisit à la gorge.

La propreté n'y brille pas. Restes de repas, morceaux de gras ou de graisse fondue, voilà l'aspect de la salle à manger, qui sert aussi de chambre, et, comme telle, n'est qu'une sentine infecte. L'ameublement est fort simple. Quelques peaux de caribou qui servent de tapis et de lit.

Aux abords de la hutte, la viande sèche au soleil, elle reste là, étendue par terre, jusqu'à ce que la chaleur ait tué les vers qui pullulent.

Car les Esquimaux ne mangent que de la viande ou du poisson séché Et pour manger cette chose innommable...., c'est presque une bataille.. Tout le monde se couche à plat ventre autour du plat. L'un des convives coupe, un autre arrache, un troisième enlève le morceau, y croque à belles dents, et le rejette dans le plat. Un silence, les mâchoires fonctionnent; soudain, les lèvres s'entrouvrent, et un jet d'écailles, d'arêtes et d'os broyés s'échappe dans la direction du plat.

Les plus vifs s'empressent de saisir ce qui reste dans le plat, d'autres recherchent les débris de chair rejetés avec les écailles . . . On apporte ensuite de l'eau la chaudière passe de bouche en bouche. Le repas est fini.

C'est là, à l'entrée de la rivière de Chesterfield,au milieu de ce peuple sauvage et barbare, qu'au mois de novembre 1911, le P. Turquetil établissait sa première Mission. Que de chemin parcouru en vingt-quatre ans!... Il serait trop long de le retracer ici en détail. Mais il est possible d'en donner une idée en disant que sept Missions ont été créées, donc une près 73e degré de latitude Nord, qu'un hôpital a été construit à Chesterfield, et que près de 2,000 Esquimaux sont convertis ou en voie de conversion. Vous réaliserez peut-être ce que cela représente de sacrifices, d'abnégation, d'effort intellectuel et physique, lorsque vous saurez qu'il a fallu que le P. Turquetil et ses compagnons s'habituent aux riguers de la température, à la vie plus que rudimentaire de ces sauvages, apprenant sans aucun livre leur langue, transportant tous les matériaux nécessaires a la construction des Missions, et ravitaillant en vivres et en combustibles ces Missions déjà fondées.

La question du ravitaillement, me confia Mgr Turquetil, est un de mes gros soucis. Jusqu'en 1931, époque où nous avons eu notre premier bateau, le Thérèse, le ravitaillement était assuré par une Compagnie de navigation. Hélas! les frais étaient très élevés et, de plus, je ne pouvais visiter toutes mes Missions. Mais le Thérèse, bientôt trop petit, fut remplacé par un navire de 30 tonnes; maintenant, le Pie-XI est insuffisant, il est temps de penser à en avoir un plus gros. Mais il faut de l'argent et c'est pour trouver cet argent que je suis venu en France (1). J'espère réunir rapidement la somme nécessaire et pouvoir regagner mon vicariat pour Pâques! Et en prononçant ces mots: "Regagner mon vicariat", la bonne figure de Mgr Turquetil s'éclaira d'un large sourire!....

Vous vous souvenez de ce qu'est le vicariat de la Baie Hudson: une immense étendue blanche, toujours gelée.., et qui ne possède ni bois ni pierre, mais par contre des sauvages, des bêtes fauves... Malgré cela, Mgr Turquetil est heureux de retourner là-bas, et il sourit. Il sourit à l'hospitalité des hommes et de la nature..., il sourit à tous les dangers et à toutes les fatigues, car dans "ces pays d'épouvante" il y a, vous l'avez peut-être oublié, des âmes, et à ces pauvres Esquimaux il va annoncer la bonne nouvelle.

(La Croix) A. Le Pelley-Fonteny

Récital de Mme Lily Pons

A Carnegie Hall

NEW-YORK, 19 JANVIER DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.

Un récital par Mme Lily Pons, colaturaclo soprano, est toujours un régal. Celui de mardi soir, 12 janvier dernier, fut un miracle. Pendant deux petites heures qui furent certes bien courtes, Mme Pons nous tint sous le charme, grâce à la composition d'un programme varié et bien choisi, extraordinaire d'intérêt et grâce à l'exécution admirable de précision. On pouvait constater "de visu" l'intérêt que suscite son talent et la renommée qu'elle s'est acquise auprès du public newyorkais par la brillante assistance qu'avait attirée son récital et qui remplissait littéralement la grande salle de CARNEGIE HALL.

Mme Pons se révèla une admirable artiste et sa voix d'une souplesse et d'une égalité extraordinaire; elle déploya les qualités les plus rares de musicalité et de sensibilité. Sa voix escalada les hauteurs vocales des arias avec une facilité étonnante, et les sommets les plus périlleux de l'échelle vocale sans jamais donner l'impression de se rompre le cou et elle suivit alertement dans les airs de Bach et de Handel les flûtes escaladeuses des artistes-flûtistes qui l'accompagnaient.

M. Frank LaForge, pianiste et compositeur de renom, l'accompagnait avec le grand talent de pianiste qu'il déploya tout le long du concert, et il resta comme toujours l'artiste impeccable et probe. MM. John Amans, Amedeo Ghinatti et Henry Bové, flûtistes, contribuèrent dans une large mesure au succès de Mme Pons.

Le programme comprenait d'abord deux airs de Bach, inconnus de la majorité des auditeurs, "Ecoutez les sons célestes" obligato avec trois flûtes, extrait d'une cantate écrite pour l'anniversaire d'Auguste III, roi de Pologne, et "Pastorale" obligato avec deux flûtes, autre extrait d'une cantate écrite en l'honneur du duc de Sachen-Weissenfels, puis "L'Alléluia" extrait de l'oratorio d'Esther, de Handel.

Mme Pons interprêta dans le deuxième groupe trois chansons de Rossini "La Promessa", "La Pastorelle delle Alpi" et "Una voco poco fa" de l'opéra: "Le Barbier de Séville", avec un art délicat, un humour délicieux et une exquise coquetterie. Après la première partie de cette dernière chanson, l'auditoire applaudit longuement. Suivirent des chansons françaises "A des oiseaux" de Hue", "O quand je dors" et "O légère hirondelle" extraite de "Mireille" de Gounod. En rappel, Mme Pons chanta "Pamina", la melodie si belle de "La Flûte Enchantée". Après le groupe de chansons anglaises, dont deux de M. Frank LaForge, Mme Pons, rendit avec talent l'air de "L'ombre légère" extrait de "Dinorah" de Meyerbeer. Et l'auditoire insatiable rappella l'artiste qui se montra généreuse.

Mme Pons qui n'avait pas négligé le côté visuel était ravissante dans une toilette du meilleur goût, et somme toute, son récital restera dans la mémoire et l'esprit de son auditoire comme l'une des rares manifestations artistiques de la saison.

Lucien Provencher.

Les écoles catholiques ontariennes

Jugement en leur faveur prononcé par la Court d'appel

TORONTO.— La Cour d'appel d'Ontario a rendu un jugement qui maintient le droit accordé par les récentes modifications à la loi d'évaluation aux contribuables des écoles séparées catholiques d'attribuer au soutien de leurs propres écoles la part d'impôts qui correspond aux actions qu'ils détiennent dans les corporations.

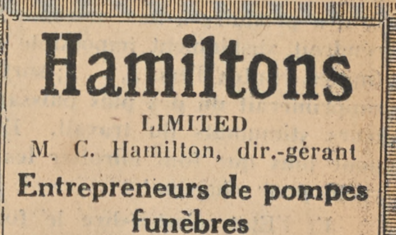
Le pugement, qui a été rédigé par le juge en chef Newton-W. Rowell, maintient 21 des 23 jugements rendus par le juge de comté Ian MacDonnell à la suite de nombreuses questions soulevées par les commissions scolaires publiques et séparées sur l'interprétation de la nouvelle loi de l'impôt scolaire que le gouvernement Hepburn a fait voter.

M. le juge Rowell a décidé que la nouvelle loi ne crée pas une nouvelle catégorie de contribuables des écoles séparées, mais qu'elle accorde aux contribuables ordinaires des écoles séparées un nouveau droit. Le jugement de la cour d'appel considère que les corporations qui comptent de nombreux actionnaires en dehors de la province ne sont pas obligées de faire enquête sur la religion de chacun d'entre eux afin de faire le partage de leur impôt scolaire, mais que les corporations dont la plupart des actionnaires habitent la province sont tenues de faire cette enquête et de faire une déclaration en conséquence. Le jugement décide que les détenteurs de polices d'assurance ne peuvent être considérés comme des actionnaires ayant le droit d'attribuer une part de l'impôt payé par la compagnie aux écoles de leur choix.

Consécration de Mgr Cody le 25 février

Ottawa, — Son Excellence Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, sera l'évêque consécrateur lors de l'élévation à l'épiscopat, le 25 février prochain de M. l'abbé John-J. Cody, curé de la paroisse de l'Assomption, d'Eastview, récemment nommé par Rome au siège épiscopal de Victoria, Colombie-Britannique. On ne connaît pas encore les noms des évêques coconsécrateurs.

La cérémonie se déroulera en la Basilique d'Ottawa et au jour de sa consécration le jeune évêque de 37 ans sera le plus jeune prélat du Canada tout entier.



"Une de perdue deux de trouvées"

63

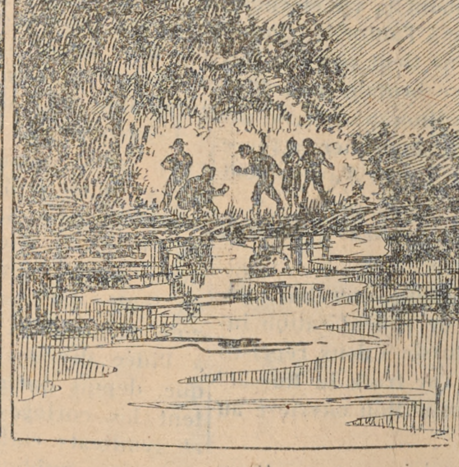
Editeur: L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.



Quelques minutes plus tard, on débouchait sur la baie Battaria. Cachés derrière un gros arbre Trim et Tom inspectaient l'île qui servait ordinairement de refuge aux pirates. "Vois-tu, dit Trim? — Non, rien. — Eh bien, je vois des hommes marchant sur la grève. Les pirates ne sont pas encore partis. Nous la délivrerons".



Les hommes allumèrent un feu et se firent du thé. Trim devisait avec Tom. "Moi, dit Trim, j'ai envie d'aller là-bas dans l'île. Viens-tu avec moi? — Si tu y vas, moi aussi. Mais les pirates sont plus nombreux et bien armés. Ils vont nous tirer des balles. — Non, il ne nous verront pas. Et puis, il faut avoir Miss Gosford."



Comme deux serpents qui se coulent, Trim et Tom s'embarquèrent et ramèrent dans la direction de l'île des pirates en évitant de faire du bruit. En approchant, ils purent distinguer des hommes ocupés autour d'un feu presque éteint. On se préparait à partir. Trim reconnut Antonio et près de lui Miss Gosford.



"Allons-nous-en, lui dit Tom à l'oreille. — Non, dit Trim, je vais débarquer, et tenter de parler à Mlle Gosford. Attends ici, et tiens-toi prêt, si j'ai besoin" Trim débarqua et s'approcha avec précaution, en retenant jusqu'à son souffle. Il constata que dans un endroit retiré Antonio parlait avec sa victime, muette de peur.

L'augmentation des crédits . . .

(Suite de la première page)

$750,562 pour l'établissement des soldats et des autres sur les terres; $25,420 pour les pensions; $6,432 pour les pensions de retraite; $22,-339,223 pour la défense nationale; $11,752,650 pour l'aviation; $12,-698,018 pour le transport (imputable au revenu); $11,277,500 pour travaux publics (partie imputable au revenu); $2,087,470 pour les subventions aux postes et à la navigation; $1,534,582 pour les pêcheries; $8,670,042 pour les mines et les ressources; $375,000 pour le ministère du Travail; $120,000 pour l'imprimerie nationale; $6,-170,000 pour la police montée; $500,900 pour les territoires du Nord-Ouest; $120,000 pour le Yukon; $55,521,600 pour les pensions et la santé; $587,275 pour les affaires extérieures; $11,851,368 pour les dépenses diverses; $10,546,000 pour le Revenu national; $682,-850 pour travaux publics (partie imputable à la perception du revenu)); $32,237,938 pour le service extérieur des postes; $4,839,456 pour le commerce et l'industrie; $3,532,855 pour le transport (partie imputable au capital); $1,885,-913 pour les entreprises de l'Etat.

En plus des crédits globaux de $410,465,397, le gouvernement demande $3,159,560 pour les prêts et les placements, soit $2,780.760 de plus que cette année.

La dette qui tombe à maturité en 1937, à diverses dates, est de $419,-593,270. Le fonds d'amortissement s'élève à $1,763,260.

LA DEFENSE NATIONALE

La somme totale des crédits du ministère de la Défense nationale pour l'année financière 1937-1938 est de $34,999,871; cette somme se compare à des crédits de $27,794,-301 pour l'année courante et elle représente une augmentation de $7,205,570.

Voici les principaux chefs des crédits:

Les services de la milice $17,850,428
Le service naval 4,486,610
Le service aérien 11,752,650
Divers (comprenant les salaires des fonctionnaires, l'entretien des tombes de guerres, etc etc.) 909,871

Total $34,999,871

On a enlevé les deux services suivants des crédits de l'an dernier:

1) Le contrôle de l'aviation civile $1,638,957
2) Les camps de chômeurs $2,770,687

$4,409,644

L'augmentation la plus substantielle de tous les services de la Défense nationale porte sur le service aérien; elle est de $6,552,635 sur les crédits de ce service pour 1936-1937.

CREDITS ANNUELS DE L'AVIATION DEPUIS 12 ANS

	Comprenant l'aviation civile et le contrôle civil des opérations aériennes	Aviation militaire seulement	Travaux d'aviation civile faits par l'aviation militaire
1926-27	$2,198,000		
1926-27	$2,198,000	$2,198,000	....
1927-28	3,892,233	1,669,694	....
1928-29	5,042,731	1,789,935	$2,378,196
1929-30	5,921,163	2,034,962	2,617,785
1930-31	7,475,700	2,616,600	3,246,700
1931-32	5,322,000	2,372,600	2,154,700
1932-33	1,750,000	1,560,000	....
1933-34	1,697,000	1,405,000	97,000
1934-35	2,262,000	1,930,000	120,000
1935-36	4,302,900	3,130,000	425,000
1936-37	6,809,215	4,685,028	514,987
1937-38	....	11,391,650	361,000

OU LES AUGMENTATIONS PORTERONT

Les effectifs:

La force permanente est portée de 147 officiers et de 933 aviateurs à 195 officiers et à 1,498 aviateurs, soit une augmentation de 48 officiers et de 565 aviateurs.

La force non permanente est portée de 97 officiers et de 666 aviateurs à 118 officiers et à 946 aviateurs, soit une augmentation de 21 officiers et de 280 aviateurs.

La force totale de l'aviation militaire sera désormais de 331 officiers et de 2,444 aviateurs.

Dans le domaine de l'aviation, des crédits seront demandés pour l'acquisition des avions suivants: 12 avions de combat; 3 avions de coopération; 7 hydroplanes; 24 avions de bombardement; 11 avions lance-torpilles; 18 avions de reconnaissance côtière et 27 avions d'entraînement. Ceci portera l'effectif total de la force aérienne à 284, mais un grand nombre de ces avions sont démodés.

On continuera autant que possible à faire fabriquer ces avions au Canada et la question de la fabrication des moteurs d'avions au Canada sera étudiée avec la plus grande attention.

Le nombre des heures de vol prévu dans les estimés est le double de celui prévu pour la période 1936-1937.

On construira des édifices et on entreprendra aussi des travaux en Nouvelle-Ecosse, à Ottawa, à Trenton, à Vancouver, dans l'île de Vancouver et à Prince Rupert. On entreprendra aussi des réparations de moindre importance en différents endroits. Les services de terre sont aussi essentiels et de grands progrès sont aussi prévus dans cette direction durant l'année qui va suivre.

Les crédits prévoient aussi l'acquisition du matériel nécessaire à l'aviation, de munitions, d'outils, de pièces de rechange de même que d'équipement pour les appareils de télégraphie sans fil et de transport.

LE SERVICE NAVAL

Dans le service naval, l'effectif sera augmenté. Il sera porté à 1,339 officiers et marins dans la marine proprement dite, soit, une augmentation de 373. Dans la réserve navale volontaire, l'effectif sera de 1,212, soit une augmentation de 161. Il n'y aura pas d'augmentation dans la réserve navale proprement dite, elle restera comme aujourd'hui à 220.

Il y aura aussi une augmentation de la réserve des munitions et des torpilles. La défense des ports contre les sous-marins sera améliorée à Esquimalt et à Halifax. On installera sur la terre ferme des équipements plus modernes de télégraphie sans fil. Quatre écumeurs de mines seront construits au Canada. Un crédit de $750,000 est prévu à cet effet. Le département contribuera de $200,000 pour sa part dans la construction de magasins à Esquimalt.

Le département continuera à maintenir quatre contre-torpilleurs en service. Durant l'année qui vient de s'écouler, le *Champlain* et le *Vancouver* ont été mis au rancart et remplacés par deux contre-torpilleurs achtés du gouvernement britannique. Ces deux nouvelles additions à la flotte porteront les noms de *Fraser* et de *Saint-Laurent.*

MILICE

Le personnel de la milice, pour lequel les estimés sont faits, se compose de 465 officiers et de 3,760 autres membres de l'armée permanente, il est fait provision pour 46,340 personnes de tous rangs pour une période de dix, douze ou quatorze jours, d'après l'arme du service.

Les services de cadets seront maintenus sur le même pied que les années passées.

Le programme de construction comprend les items suivants:

Camp de Petawaw: quelques bâtisses petites supplémentaires, un certain montant d'ouvrage sur les chemins dans la région du camp.

Barriefield, Ont.: accomodation additionnelle pour le personnel marié; on construira un garage et un atelier de réparation pour les véhicules techniques, un appareil de chauffage central.

Valcartier, P.Q.: on complétera l'atelier de rembourrage des obus à l'arsenal de Valcartier et on construira trois magasins avec appareils de chauffage.

Québec, P.Q.: on poursuivra la reconstruction des murs des fortifications.

Halifax, N.-E.: on fera certaines réparations à l'hôpital militaire et on construira un petit garage et un atelier de réparations pour les véhicules techniques.

Winnipeg, Man.: on procédera à des travaux pour donner plus d'accomodation pour remiser les véhicules de transport et on fera certaines réparations à la Radio Beacon Building.

Shilo Camp: on poursuivra le travail déjà commencé et on fournira un meilleur approvisionnement d'eau.

Dundurn Camp, Sask.: On fournira un meilleur approvisionnement d'eau et on construira un magasin additionnel avec un appareil de chauffage.

Calgary, Alta.: on poursuivra le travail déjà entrepris pour compléter l'extérieur de quelques bâtisses déjà érigées; on poursuivra également des travaux de chemins de drainage, de terrassements, de plantation d'arbres déjà en voie.

LES DEFENSES DE LA COTE DU PACIFIQUE

Défenses de la côte du Pacifique: On commencera certains travaux très nécessaires, qui seront faits aussi rapidement que possible à différents endroits de la côte du Pacifique. On construira à Esquimalt une nouvelle bâtisse. On achètera un emplacement, à l'intérieur de la province, pour la construction d'un magasin, et on commencera les travaux préliminaires.

Les estimés pourvoient à l'acquisition de batteries supplémentaires de défense pour la côte du Pacifique, ainsi qu'à l'achat d'emplacements pour leur installation.

En vue de la récente réorganisation de la milice, on a prévu, dans les crédits, certaines sommes pour l'achat de certains spécimens de nouvel équipement, pour l'instruction et pour l'entraînement avec les nouvelles unités.

M. R. B. Bennett

Arrivé le midi même d'un long voyage autour du monde, le chef de l'opposition a pris part au débat. Il a félicité le proposeur et le secondeur de l'adresse, et parlé brièvement de la crise dynastique britannique. Il a approuvé l'attitude prise par M. Mackenzie King et assuré le premier ministre de la plus entière coopération de son parti afin de hâter le travail sessionnel et de permetre à M. King de diriger la délégation canadienne aux cérémonies du couronnement royal et à la conférence impériale qui suivra.

Passant à la situation économique du pays, M. Bennett s'est dit heureux de constater une reprise; mais malgré cette reprise, le gouvernement devra expliquer comment il se fait qu'il y ait un aussi grand nombre de chômeurs vivant d'assistance publique. La prospérité dont jouit le Canada n'est pas exclusive à notre pays. En fait, le Canada progresse en même temps que les autres pays, mais guère plus vite. Il faut bien se rappeler aussi que le gouvernement actuel n'a pas commencé à zéro. Il n'a fait, en sommes, que continuer la politique du gouvernement précédent sur les questions d'importance majeure. La reprise économique était déjà réelle dès 1934. L'augmentation des revenus au cours de cette année est due en grande partie à la hausse de la taxe de vente et à l'impôt sur les revenus gagnés en 1935.

LE BLE

M. Bennett s'est surtout appliqué à critiquer la politique du gouvernement sur le blé. Il a même accusé le ministère d'avoir violé un statut. Le conseil des ministres a-t-il le pouvoir de modifier un statut à moins que ce pouvoir ne soit contenu dans le statut lui-même? Le statut stipulait qu'un prix minimum devait être fixé, auquel prix les producteurs pouvaient vendre leur blé à la commission fédérale et recevoir des certificats qui leur permettaient de profiter de toute hausse. Le gouvernement a changé tout cela.

Il devait prévoir une hausse des prix et en faire bénéficier les producteurs. Y a-t-il une assemblée d'actionnaires intelligents qui accepterait un tel rapport du bureau des directeurs? Le gouvernement, après avoir critiqué la méthode des arrêtés ministriels pour se procurer les fonds nécessaires à l'administration, s'est approprié des millions de dollars par décrets royaux. Il a eu librement recours aux arrêtés ministériels.

LES TRAITES DE COMMERCE

Faisant allusion à ce que le discours du trône dit du prochain accord commercial anglo-canadien, M. Bennett a condamné la procédure suivie, qui consiste à parler de la conclusion d'un traité sans en donner les détails. Quant au traité commercial avec les Etats-Unis. l'ancien gouvernement avait là-dessus la même opinion que le gouvernement actuel, à cette différence qu'il craignait que les désavantages ne fussent plus considérables que les avantages. Le gouvernement conservateur s'était efforcé de restreindre la circulation des magazines américains et de créer un véritable esprit canadien; le traité de commerce passé par le présent ministère a permis aux magazines américains d'augmenter leur circulation au Canada de 100,-000 numéros par mois.

Lors du débat sur les accords impériaux en 1932, M. King a déclaré que l'entente anglo-canadienne était une "conspiration tory". M. King a-t-il dit la même chose à M. Baldwin et à M. Chamberlain lorsqu'il a discuté avec eux le nouveau traité?

Après avoir parlé du chômage, M. Bennett a déclaré que le Canada n'était pas suffisamment armé pour pouvoir maintenir sa neutralité, en commentant l'absence de toute allusion, dans le discours du trône, à la défense militaire. La Chambre attendra avec un vif intérêt une déclaration de M. Ian Mackenzie à ce sujet.

Quant à la décision prise d'abandonner la clause-or dans les paiements des dettes et le remboursement des obligations, elle aura une fâcheuse influence sur les placiers de l'extérieur.

M. Bennett a terminé son discours en parlant de la démocratie. Tout ce que le gouvernement fera, a-t-il déclaré, pour maintenir les institutions démocratiques, recevra l'appui de l'opposition. Il faudrait peut-être étudier la question du vote obligatoire, Mais il est encore plus nécessaire que les gouvernements agissent pour le bien-être de la population, quelles que puissent être les conséquences électorales de leurs actes.

M. Mackenzie King

Le premier ministre a commencé son discours en se réjouissant du retour au Canada du chef de l'opposition et en le remerciant de ses offres de collaboration pour hâter la fin des travaux parlementaires. En guise de remerciement, il l'a invité à faire partie de la délégation qui représentera le Canada au couronnement de Georges VI.

Passant ensuite aux problèmes commerciaux et à la politique ministérielle, M. King a déclaré que les accords de commerce passés avec les Etats-Unis, le Japon et la Russie ont grandement contribué à la reprise commerciale et à l'amélioration des relations internationales. "Pendant des années, a dit M. King, mon très honorable ami a parlé d'un traité de réciprocité commerciale comme d'une chose excellente, mais il n'en a jamais conclu et il n'en aurait pas conclu davantage s'il eût été réélu."

La politique commerciale du parti libéral est bien connue. Elle consiste à enlever les obstacles aux échanges. Les traités qui seront soumis à la Chambre cette année s'inspireront du même principe. M. King a mentionné en particulier les traités avec l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Quant à la politique suivie par le gouvernement relativement à la vente du blé, elle a été conforme aux pouvoirs du ministère. Elle a donné de bons résultats. Les prix du blé n'ont jamais baissé au delà de 94 sous le boiseau; ils se sont même élevés à $1,28.

Quant aux remarques de M. Bennett sur la Ligue des Nations, M. King les a approuvées. Le Canada n'en aurait jamais fait partie, s'il avait su que des nations, tout particulièrement les Etats-Unis, se seraient tenues à l'écart.

En terminant son discours, M. Mackenzie King a parlé du chômage, qui ne diminue pas proportionnellement à l'augmentation de l'emploi. Le gouvernement se propose de présenter certains projets de loi destinés à corriger cet état de choses.

28 étudiants de langue française sur 186

Relevé déposé au Greffe des Communes en réponse à une demande de M. Oscar Boulanger

Ottawa, — D'après un relevé déposé au greffe de la Chambre des communes en réponse à une demande pour production de documents faite l'an dernier par M. Oscar Boulanger, député fédéral de Bellechasse, il appert qu'en 1933, 1934 et 1935 186 étudiants canadiens en agriculture ont eu de l'emploi temporaire pendant les mois d'été et que de ces 186 étudiants canadiens, 28 seulement étaient de langue française. Par contre, pendant les mêmes trois années, 25 jeunes gens des Iles Britanniques étudiant dans des écoles ou collèges d'agriculture du Canada, ont obtenu des emplois semblables. C'est dire que les étudiants d'origine britannique étaient pratiquement aussi nombreux que les étudiants de langue française et que le nombre des étudiants de langue anglaise dépassait d'une marge formidable le nombre des étudiants canadiens-français. On explique cet état de choses, en disant qu'il faut, pour obtenir ces positions, être disponible du 1er mai au 1er juin.

CONTRE TOUTE PARTICIPATION

'Je serai opposé au vote de tout argent pour fins militaires, sous forme d'armements", déclare le député Crête— "Réglons d'abord le problème de nos chômeurs canadiens", dit M. Pierre Gauthier.

QUEBEC.— M. Alphéda Crête, député de St-Maurice-Laflèche, et le Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf aux Communes, ont accordé une entrevue au cours de leur passage à Québec. Interrogé au sujet du crédit de quinze millions pour la défense nationale, M. Crête a déclaré:

"Il est peut-être prématuré de discuter une question de cette importance avant de connaître tous les détails, mais, à tout événement, et j'en fais une question de principe, je serais opposé au vote de tout argent pour fins militaires, sous forme d'armements. Et je crois, en émettant cette opinion, exprimer celle des électeurs de mon comté. Je suis catégoriquement opposé à toute participation du Canada aux guerres européennes, et je pense que je ne suis pas le seul de cette opinion à Ottawa.

— Pensez-vous que quelques ministres soient de votre avis?

— Je n'en sais rien, et je n'ai pas à émettre leur opinion, naturellement. Je crois que vous avez là le fond de ma pensée.

— L'immigration, par suite de la récente déclaration de M. Bennett, est redevenue d'actualité. Que dites-vous de cet autre problème?

— J'estime qu'il faudra d'abord régler la situation des citoyens actuels du Canada, avant de penser à nous importer des étrangers, fussent-ils d'origine anglo-saxonne. Je ne fais que répéter à ce propos ce que j'ai dit à mes électeurs, en 1935.

Trois minutes s'étaient à peine écoulées que M. le Dr Pier Gauthier, comme M. Crête, ex-député provincial, venait nous rejoindre. La conversation revint sur les mêmes sujets et le Dr Gauthier exprima à son tour son opinion, sensiblement la même que celle de son collègue de St-Maurice-Laflèche:

"Il est entendu que je suis opposé à la participation du Canada aux guerres de l'Empire, et, en principe, aux dépenses qui peuvent laisser prévoir qu'on serait entrainé dans une guerre où l'Empire britannique serait intéressé. Et cela, quelles que soient les raisons invoquées: lutte pour la liberté, défense de la démocratie, l'écrasement d'adversaire barbares ou autres expressions analogues.

"Un fait reste, c'est que la dette du Canada est de six milliards, et si nous voulons remettre nos finances en bon état, il est indispensable que nous examinions attentivement toutes les questions administratives, et d'une façon particulière celle de la défense nationale. Il nous faut d'abord l'argent nécessaire, et je serais plutôt en faveur de grands travaux publics pour employer nos chômeurs qu'en faveur d'un budget important pour la défense nationale.

"Je ne dis pas cela pour devancer mes chefs politiques, mais parce que c'est indiscutablement l'opinion de la masse des électeurs de la province.

"Quant à l'immigration, vous vous souvenez sans doute de mon attitude sur ce sujet dans mon discours sur le budget, l'hiver dernier, aux Communes. Je n'ai pas changé d'idée et je crois prendre ainsi l'intérêt de mes électeurs et remplir les exigences de mon mandat. Réglons d'abord le problème de nos chômeurs canadiens."

MM. Crête et Gauthier entendent rester fidèles au parti libéral et ne veulent nullement devancer leurs chefs de parti, mais ils considèrent que leurs électeurs ont le droit d'être rassurés sur l'attitude qu'ils prendront à Ottawa, sur des questions aussi importantes pour tous.





SUR LA FERME

La situation du marché aux porcs et les prévisions de 1937

En 1936 la quantité totale de porcs mis sur le marché au Canada dépassait de près de trois quarts de million de têtes celle de 1935. La quantité venddue sur les parcs à bestiaux et aux salaisons dépasait tous les records depuis bien des années. La quantité de bacon et de jambon exportée sur le Royaume-Uni a été plus considérable qu'en toute autre année depuis 1919, sans parler du fait que pendant les années en question une bonne partie des exportations se composait de produits américains salés en Canada. Au point de vue du choix de la préparation, de la qualité et de l'emballage, les produits de 1936 étaient supérieurs à ceux de toute année précédente. Leur distribution sur les marchés s'est faite également d'une façon beaucoup mieux réglée qu'auparavant. Ceci représente un grand progrès dans le commerce du bacon canadien et aidera beaucoup à raffermir la situation que les accords d'Ottawa, en stimulant notre industrie porcine, nous ont permis de prendre sur le marché anglais.

Il y avait bien quelques mécontentements à la fin de l'automne au sujet de la disproportion qui existait entre les prix des porcs en vie et ceux du bacon sur le marché anglais; mais, en général les producteurs étaient satisfaits du revenu obtenu, d'autant plus que les porcs avaient été nourris principalement avec la récolte de grain de 1935, qui se composait en grande partie de grain endommagé et non marchand.

Un fait qui démontre clairement la fermeté du marché aux porcs, c'est que la baisse d'automne à été de courte durée, malgré la quantité anormale des arrivages hebdomadaires. Le prix moyen de toutes les catégories de porcs combinées, sur la base du marché de Winnipeg à $7.75 les cent livres, était exactement le même qu'en 1935 pour ce marché, mais avec cette différence qu'en 1936 le volume des arrivages étaient beaucoup plus élevé.

Comme les aliments coûtent plus cher, aujourd'hui le prix de revient au cultivateur des porcs vendus en 1937 sera plus élevé qu'en 1936, mais cette augmentation du prix de revient n'est pas spéciale au Canada; elle s'applique également à tous les pays qui produisent des porcs, aussi bien pour le marché intérieur que pour le marché l'exportation, et pour cette raison les prévisions sont très favorables. Ceux qui prévoient de gros prix de vente pour les porcs s'appuient sur le fait qu'un bon nombre d'éleveurs, redoutant le manque d'aliments, non seulement au Canada et aux Etats-Unis mais aussi dans les autres pays producteurs, ont fait saillir moins de truies que d'habitude pour la mise-bas au printemps cette année.

On prévoit que la production porcine de 1937 se classera entre celle de 1935 et celle de 1936, constituant ainsi un volume assez considérable, et il est possible que le Canada ne puisse satisfaire à toutes les demandes pendant le troisième trimistre de l'année actuelle. En 1936 le Canada a vendu aux Etats-Unis près de 70,000 porcs sur pied. On prévoit que le prix des porcs aux Etats-Unis enregistrera une forte hausse à la fin d'avril, car l'offre est inférieure à la demande. On comprend facilement quel sera l'effet de cette situation sur le marché aux porcs canadiens. Il semble que le producteur aura deux cordes à son arc en 1937, mais il est évident que nous nous efforcerons, comme d'habitude, de vendre le plus gros de notre surplus sur le marché anglais.

Les prévisions du marché aux boeufs

S'il faut en croire une enquête qui vient d'être faite sur la situation mondiale de l'industrie animale, les prix des bovins devraient être à la hausse pendant quelque temps. La population bovine du monde a, en effet, graduellement diminué en ces dernières années, un peu parce que l'on a cherché à régler l'offre sur la demande restreinte des pays importateurs et aussi parce que, dans certains grands pays producteurs, l'industrie de l'engraissement a souffert du manque d'aliments et des frais élevés de production.

Les prix des bovins ont été beaucoup plus lents à remonter jusqu'ici que ceux des autres catégories d'animaux, mais les conditions actuelles tendent à rétablir l'équilibre sous ce rapport. Il n'y a pas eu dans l'ensemble, de hausse appréciable de prix, au Canada en 1936, mais l'augmentation considérable qui s'est produite dans les ventes au pays même et dans les exportations sur le Royaume-Uni et les Etats-Unis, a largement accru le rapport brut total, par comparaison à l'année précédente. L'abaissement du tarif sous l'accord commercial Canada-Américain, qui est entré en vigueur le 1er janvier 1936, a beaucoup aidé à accroître le revenu des exportations.

Le marché canadien a fait preuve d'une activité considérable et d'un ton très ferme depuis le premier de l'an. Cette situation favorable du marché peût être attribuée en partie au renouvellement du commerce d'exportation avec les Etats-Unis sous le tarif réduit acordé aux bovins et aux veaux, ainsi qu'à la sortie plus rapidde des viandes de boeuf des entrepôts, après une accumulation temporaire. La capacité d'absorption du marché a été l'un des espècts remarquables de la situation en 1936.

Les boeufs mis à l'engrais en hiver pour la vente sur les marchés intérieurs ou extérieurs, au printemps ou au commencement de l'été, ont coûté moins cher au nourrisseur que l'année dernière et, d'autre part, la température remarquablement douce de l'automne et du commencement de l'hiver a grandement favorisé l'engraissement. Ces deux facteurs devraient faire compensation dans une large mesure pour le coût plus élevé des aliments. Les prix aux Etats-Unis devraient remonter parce que les conditions sont de nature à développer une concurrence active pour les bonnes catégories de boeufs de boucherie, et c'est pourquoi les prévisions sont très favorables en ce qui concerne la vente des animaux actuellement à l'engrais.

On compte que l'industrie s'efforcera de tirer le meilleur parti possible des marchés d'exportation canadiens en fournissant les animaux de bonne qualité que le commerce demande. Il ne s'est pas encore expédié de boeufs des ports maritimes sur le Royaume-Uni cette année, mais l'examen de la situation indique que les conditions en 1937 devraient être tout aussi favorables que celles de 1936; on sait que cette année-là les ventes de boeufs canadiens, malgré qu'elles aient commencé tard, ont atteint un total d'environ 36,000 têtes contre 6,6000 têtes en 1935.

:::

Voici le moment de songer à la semence

La première préoccupation des cultivateurs aux commencement de la nouvelle année est de calculer combien de semence il leur faudra et de voir où ils peuvent se la procurer. Ceux qui ont produit sur leur ferme même des quantités suffisantes de semence devraient la cribler et la trier soigneusement afin de semer le moins possible de petites graines qui ne produisent que des plantes faibles. Le vieil adage: "On récolte ce que l'on sème", est aussi vrai aujourd'hui qu'il était aux premiers temps de la civilisation. Sans bonne semence on ne peut obtenir de bonnes récoltes.

Il y a cette année une abondance de graine de trèfle rouge et de trèfle d'alsike, mais peu de graine de trèfle rouge, de luzerne et de mé lilot, et ceux qui veulent s'en procurer devraient y voir aussitôt que possible. Il existe une bonne provision de grains de semence pour les semailles de 1937, sauf peut-être dans les régions sèches de l'ouest du Canada et de l'est de Québec, où il faudra expédier de la semence avant le printemps.

:::

Un éloge de la graine d'agrostide dans les maritimes

Il se cultive sur une échelle commerciale trois variétés d'agrostide dans les Provinces Maritimes et ce sont les principales graines de graminées fourragères employées dans les meilleurs mélanges de graine de pelouse et de gazon vendus au Canada. Cette industrie de la graine d'agrostide s'est développée en concurrence avec la graine importée de Nouvelle-Zélande et la graine d'agrostide allemande. Elle est vendue sous réserve d'un certificat de qualité, accordé par la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Un essai de trois ans au point de vue des qualité nécessaires pour l'établissement de pelouses sur les terrains de golf a démontré que la graine d'agrostide cultivée au Canada est égale à tout autre, si même elle ne lui est pas supérieure. On recommande donc aux grainetiers et au public canadien de prendre de préférence de la graine d'agrostide venant des Provinces Maritimes.

:::

LE MARCHE

Les grains

Blé — No.1 dur et No. 1 Nor. 122 1-2; No. 2 Nor. 120 3-4; No. 3 Nor. 118; No. 4 Nor. 112; No.. 5, 108; No. 6, 107; fourrage 89; No. 1 Garnet 117; No. 2 Garnet 116; No. 1 Durum 148; No. 1 A.R.W. 112; No. 4 Spécial 108; No. 5 Spécial 102; No. 6 Spécial 97; Voie 121; Criblures $16.00 la tonne.

Avoine — No. 2 C.W. 55 1-4; No. 3 C.W. 53; Ex. 1 fourrage 53 1-4 No. 1 fourrage 52; No. 2 fourrage 49 3-4; No. 3 fourrage 44 3-4; Voie 54 1-4.

Orge — maltages: 6 rangées Ex. 3 C.W. 110 3-8; Ex. 3 C.W.. Spéciale 104 3-8; 2 rangées Ex. 3 C.W. 93 1-4 Autres: No. 3 C.W. 83 3-8; No. 4 C.W. 78 3-8; No. 5 C.W. 73 3-8; No. 6 C.W. 72 3-8; Voie 81 3-8.

Lin — No. 1 C.W. 166 7-8; No. 2 C.W. 162 7-8; No. 3 C.W. 154 1-8; No. 4 C.W. 146 1-8; Voie 165 5-8.

Seigle — No. 2 C.Wè 105 1-4.

Prince Albert Grain

Blé — No. 1 Nor. 102 1-2; No. 2. Nor. 100 1-2; No. 3 Nor. 98; No. 4 Nor. 91; No. 5 Nor. 87; No. 6, 86; fourrage 68. Garnet — No. 1 C.W. 97; No. 2 C.W. 96.

Avoine — No. 2 C.W. 42; No. 3 C.W. 40; Ex. 1 fourrage 40; No. 1 fourrage 39; No. 2 fourrage 36 1-2; No. 3 fourrage 31 1-2.

Orge — No. 3 C.W. 65 1-2; No. 4 C.W. 59 1-2; No. 5 C. W. 65 1-2; No. 6 C.W. 53 1-2; 6 rangées 89 1-2; Spéciales 83 1-2; 2 rangées 72 1-2.

:::

Les bestiaux

Prince-Albert

Porcs—Bacons— $7.75 — pesants 7.25 — Truies $6.25 — Agneaux $8.00.

WINNIPEG — Bouvillons choisis, $6.00 et 6.25 — bons 5.00 à 5.75; Medium, 4.00 à 4.50; comuns 3.00 à 3.50;
Génisses— 1ère classe 4.75 à 5,25; Bonnes 4.00 à 4.50; medium, 3.00 à 3.60; communes, 2.50 à 2.75;
Veaux —1ère classe 7.00 à 8.00; Bons. 6.00 à 6.50; medieum, 4.50 à 5.50;
Bonnes vaches— 3.25 à 3.50; medium 2.50 à 3.00; communes, 1.50 à 2.25.
Boeufs —bons 2.75 à 3.50; communs, 2.00 à 2.50.
Porcs—Bacons $8.00; pesants 7.50 Truies 6.50— Agneaux bons 8.00.

:::

LE CHANGE

25 janvier

Livre sterling à New-York 4.90 12-16.

Dollar canadien à New-York .99 61-64.

Franc à New-York 4.66 11-16.

Livre sterling à Montréal 4.91 1-8.

Dollar américain à Montréal. 1.00 1-16.

Franc à Montréal 4.67 1-4

En or— La livre 11s 11d — Le dollar américain 59,1-4 — Le dollar canadien 59.39 sous.

:::

Le Congrès des beurriers

REGINA.— Le Congrès provincial des beurriers aura lieu à Saskatoon, les 2, 3 et 4 février prochain.

CES PETITS COCHONS VOYAGENT AVEC CONFORT

FRICTION SPRING

Les ressorts à friction dont sont munis les wagons à bestiaux du Canadien National diminuent considérablement le nombre d'accidents et de morts et permettent ainsi à l'expéditeur et au Réseau de réaliser de grandes économies. Ils procurent aux animaux un plus grand confort en leur évitant les contre-coups dans le transport.

On voit ci-dessus une consignation de pourceaux à bacon à leur arrivée aux cours à bestiaux du Réseau National, à Montréal. A gauche, les ressorts à friction qui diminuent l'intensité des chocs et des contre-coups. Les deux tracés d'aiguille démontrent la différence de degré d'intensité des soubresauts enregistrés par les wagons munis et ceux non munis de ressorts à friction. Les autorités ferroviaires reconnaissent à ces ressorts d'autres avantages tels que l'amoindrissement de la pression sur les voies et le dommage du matériel roulant.

PIERRE L'ERMITE

:-: Les deux mains :-:

No. XXI

Et ne pas emprisonner..., ne pas supprimer dans certaines circonstances particulièrement graves, c'est se suicider, c'est démuseler les pires instincts, comme ne pas préparer la guerre est le plus sûr moyen de la déchaîner.

Mais c'est égal!...

Olivier éprouvait toutes ces impressions-là, et bien d'autres encore, en marchant, derrière un garde, sur l'étroite passerelle de fer qui dessert toutes les cellules.

Grâce à ses puissants patrons, il a obtenu, dès le surlendemain, la permission de voir Morrain, même en dehors de l'heure réglementaire....

Il n'y tenait plus, il voulait savoir...

Pour lui, cette perversité de son meilleur disciple dépasse les limites du vraisemblable. C'était comme un de ces faits divers que les journaux de parti pris inventent de toutes pièces pour faire triompher une thèse. S'il n'avait pas assisté à toute la scène où la faute se révéla sans voiles, il l'eût carrément niée. Aussi, lui, éducateur, éprouve-t-il le besoin de se pencher sur ce cas moral afin de pouvoir un jour l'expliquer aux autres, et les protéger.

Ernest Morrain ocupait la cellule no. 37. La gardien ouvrit la porte et lui dona les quelques centimètres d'ouverture nécessaires à une conversation.

Morrain, étendu sur la paillasse, mâchonnait en guise de cigarette un brin d'osier. Au bruit que fit la clé en grinçant dans la serrure, il tourna la tête paresseusement.

— Ernest... c'est moi!...

Le détenu se leva, oh! sans hâte! ... et se dirigeant vers Olivier, les deux mains derrière le dos:

— Ah! c'est vous!...

— Comme tu dis cela...

— On le dit comme on peut!

— Ma visite ne te ferait-elle pas plaisir?

— On n'a jamais plaisir à voir des cafards et des lâches!

— Cafards!... Lâches!...

— Un peu!

— Je ne m'attendais pas...

— Moi non plus!... Je ne m'attendais pas à ce que vous fassiez bloc avec des cléricaux au point de vous cacher dans leur armoire ... Il vous ont payé combien...? Il ne vous manque plus maintenant que d'enfiler une livrée et de servir la messe au château!...

— Je fais bloc avec les honnêtes gens;...

— C'est-à-dire avec ceux qui ont le sac! Alors... fichez-moi la paix!

Les deux mains dans les poches, et traînant ses espadrilles, Ernest s'en retourne vers son lit.

Olivier reste sur la passerelle, assez désemparé. Le gardien le fixe avec un peu trop de commisération évidente dans les yeux, et finalement laisse échapper l'expression de son intérieure pensée:

— Si vous faites de la sentimentalité avec cette fripouillerie-là!...

Ernest réapparaît d'un bond à la porte:

— Fripouillerie!... Cet esclave a dit "fripouillerie"? Mais tu ne sais donc pas, larbin inconscient, que demain je puis être ton maître ... et te faire rentrer ce mot-là dans ta sale gorge...? Fripouillerie...? Tu est bien content d'avoir des fripouilleries comme moi pour manger du pain, espèce de garde-chiourme!... valet de bourgeois!...

Le gardien, habitué à tout, ne répond pas, et s'adressant à l'instituteur:

— Si vous avez du temps à perdre! ...

Puis il s'en va, le dos rond, se balançant au son cadencé de son paquet de clés.

— Errest!... reprend Oliveir, je viens à toi pour essayer de te sauver. Mais tu me fais beaucoup de peine avec ton attitude...

— Oh!... vous êtes poétique, ce matin!... Du lait et du miel!... je vous fais de la peine...? Quel dommage!... Vous voulez essayer de me sauver..? C'eût été beaucoup plus simple de ne pas me perdre!... En tous cas, vous vous êtes conduit comme un sous-jésuite! Est-ce assez lâche de se cacher... d'écouter aux portes... de se metre à trois pour assommer un malheureux garçon de dix-sept ans!... Un rôle bien dégoûtant que vous avez joué là!...

— Mais... et le tien...? Comment!... Je te confie un enfant ... et la première chose que tu fais, c'est de le dépraver!...

Morrain hausse dédaigneusement les épaules:

— Oh!... les grands mots!... Je le déprave!... Je l'instruis, voilà tout!... Je le sors de l'ornière des traditions cléricales!... Je le mets en présence de la vie réelle, telle qu'il la trouvera demain..., de cette société où le vol plus ou moins déguisé est la base de toutes les fortunes... Je fais son éducation!...

— Elle est fameuse, ton éducation!...

— C'est pourtant celle de l'avenir!...

— Elle te conduit en prison...

— C'est la première étape!... Elle en a conduit une foule d'autres à la richesse et au pouvoir. Mais j'avoue... j'ai été un imbécile!... Je me suis emballé trop vite!... Ah! si, au lieu d'un enfant d e choeur, déjà crétinisé par son curé, j'avais trouvé chaussure à mon pied... un bon gas sans scrupule!...

— Alors tu ne regrette rien?...

— Oh! si!... de m'être laissé prendre!...

— Ta conscience n'est pas bourrelée de remords?...

Ernest eut un éclat de rire sonore qui retentit, se répercuta dans les profondeurs de la galerie, et en provoqua d'autres derrière les portes des cellules voisines.

— Ma conscience!... Et bourrelée de remords!... Mais vous parlez comme le curé Longuet!... M'avez-vous apporté des cigarettes au moins?... Voilà qui serait plus sérieux!

— Non... je n'ai pas eu le coeur de penser aux cigarettes!

— Alors, vous avez oublié le principal...

Olivier le regarde, de plus en plus gêné par ce cynisme.

La figure de Morrain a tellement changé depuis trois jours qu'il le reconnaît à peine. C'est, derrière les mêmes traits, un tout autre homme qui apparaît, et l'on sent que celui-là, c'est le sincère.

— Je ne cesse pas, continue Olivier, de me poser la question que je me posais déjà pour Jean: Comment toi, si chevalier le jour de la rentrée... toi, mon disciple... mon bras droit... mon espoir... as-tu pu en arriver là!...

— Mais je n'avais pas à prendre le train, j'étais tout rendu!

— Depuis quand?...

— Depuis que je vous ai connu et entendu.

— Moi?...

— Oui, vous, le monsieur doux! ... Avant, je ne croyais pas à grand'chose... c'est vrai!... Mais je me figurais, sans oser l'avouer, que, peut-être, du côté du curé, il y avait encore quelque raison grave, inconnue de moi, et dont l'existence vague gardait une certaine autorité sur ma conduite. Vous m'avez affirmé que c'était un reste de superstition, et que, surtout là, il n'y avait rien de sérieux. Alors, dites-moi, pour qui et pour quoi voulez-vous que je me gêne?

— Mais moi je me gêne bien...

— Oh! vous!...

— Que veux-tu dire? ...

Morrain se mit à se dandiner, les deux mains dans les poches, autour de sa cellule.

— Tu ne me réponds pas?...

— Si... Si!... Je vous réponds ... en ne vous répondant pas!... Vous voulez le savoir?... Eh bien! vous êtes comme qui dirait... une pomme!... une pomme solennelle, mais une pomme tout de même!

L'honnête Bernard rougit sous l'outrage.

— Voyons, continue Morrain, avouez que vous n'êtes pas logique avec vous-même... Vous ne croyez à rien?...

— Si... au Progrès... à la Solidarité!...

— Ah! oui... j'avais oublié... à la Mutualité!... à la Maternité!..

Et de nouveau un éclat de rire emplit la galerie. Le gardien commença même à regarder ferme Olivier de travers, car les occupants des autres cellules s'agitaient vraiment un peu trop.

— Tout de même, Monsieur Bernard, vous ne pouvez pas être aussi bête que vous voulez le paraître!... Vous croyez au Progrès et à la Solidarité?... Le Progrès de quoi?... de l'aviation, entraînant celui de la vertu?... La Solidarité envers qui?... envers cette brute qui me garde?... Regardez-moi donc cette trogne d'ivrogne... ce nez vermillonnesque!... Croyez-vous qu'il consentirait à sucer de la glace, ce gaillard-là, ou à se priver seulement d'un verre, par dévouement, par altruisme, pour sauvegarder en lui l'estomac des générations futures?... Non, on n'est pas bête comme vous!...

(A suivre)

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

**** **** ****

SAINT-LOUIS

La communauté des Filles de la Providence en deuil

Le premier janvier,, nous apprenions avec douleur la mort de notre ancienne supérieure, Mère St-Jean Berchmans, décédée subitement à Prud'homme la veille, le 31 décembre, 1936. Les funérailles eurent lieu le 3 janvier, 1937. Le 14 janvier, service funèbre à Saint-Louis demandé par les paroissiens.

Mère St-Jean Berchmans a quitté la France le 26 avril, 1897 accompagnée de cinq autres religieuses: trois de ces soeurs sont restées à Prince-Albert au service de l'Evêché. Les trois autres, dont Mère St-Jean Berchmans, supérieure de la petite caravane se sont rendues à Saint-Louis le 19 mai. Très bien accueillies par le Rév. Père Barbier, curé de Saint-Louis, et par les paroissiens. Logèrent au presbytère en attendant que leur maison fut construite environ deux mois. L'école n'étant pas achevée les soeurs préparèrent les enfants pour la première communion, et commencèrent tout de suite leur vie de mission. En septembre 1899, arrivée de trois nouvelles soeurs. Le 31 décembre, 1903, fondation d'une école religieuse à Domremy, première école religieuse reconnue par le gouvernement en Saskatchewan.

La disparue, toute sa vie fut une fervente de l'éducation, payant par elle-même, de sa personne pour faire la classe, que de peines, que de soins ne s'est-elle pas donné pour l'éducation de ces jeunes enfants, formation à la vertu, délicatesse, politesse. Elle était bonne et indulgente, mais sans faiblesse. Cette femme de savoir n'abdiquait jamais sa volonté et son énergie, quand il s'agissait d'accomplir la loi de Dieu ou de la faire respecter par ceux dont elle avait la charge. Elle acceptait toujours de bon coeur, sans jamais chercher à les écarter, ces jeunes enfants qui venaient à elle. Plus ils étaient nombreux, plus elle multipliait son sacrifice, son dévouement, pour assurer leur bonheur spirituel et temporel. Elle avait cette force de caractère, ce sublime pouvoir de guider sûrement, les frêles nacelles des coeurs enfantins.

Les commencements ont été durs, les ressources incertaines, néanmoins, malgré la pauvreté et les difficultés des premiers jours, l'oeuvre s'est développé. Actuellement les Filles de la Providence sont établies en Saskatchewan, à Saint-Louis, Prud'homme, Vonda, St-Brieux, Domremy, St-Front, Périgord, et en décembre dernier, Mère St-Jean Berchmans promettait à l'abbé Grimard, curé de Léoville, de lui envoyéer deux soeurs pour son école. Elles doivent s'y rendre ce mois-ci. En plus ces soeurs ont un couvent à Végreville, Alberta. La province canadienne compte environ 80 religieuses. Ces soeurs donnent une éducation distinguée, reconnue par le gouvernement. Outre les langues française et anglaise, elles enseignent les beaux-arts, science, musique, dessein. Plusieurs fois j'ai entendu des paroles dites par des étrangers en voyent notre beau couvent de Saint-Louis: "Quelle est cette maison?" Cette maison, mesdames et messieurs! Ce n'est pas une maison ordinaire! Dans ces murs vivent de saintes femmes que l'on nomme ici les Filles de la Providence, qui éprisent d'un ardent amour de Dieu ont fait volte face à toutes les pompes du monde, de ses plaisirs voluptueux, ont quitté parents, amis et pour quelques-unes, patrie. Et se sont refugiées là, à l'ombre de ce couvent pour y consacrer leurs jours à l'éducation des enfants. Recueillement, prière, sacrifice. Les soeurs par leurs ferventes prières qu'elles font sans cesse monter vers le très haut, deviennent les paratonnères du monde moral de ce pauvre monde si égoïste, si déchu, si malade.

Leur fondateur, l'abbé Jean-Marie Robert de la Mennais a fondé aussi en 1780 les frères de lInstitution Chrétienne de Ploësmel Morbihain, France.

Mère St-Jean Berchmans est restée à Saint-Louis jusqu'au 6 janvier 1920, alors que le couvent actuel était en construction, De là elle s'est rendue à Prud'homme où elle a, là aussi fait construire le nouveau couvent, et revenue à St-Louis en juillet 1927. Elle célébrait ses noces d'or le 24 août, 1935. C'était fête paroissiale: grand'messe, banquet et le soir séance donnée saous les auspices de l'Association Franco-Canadienne, cercle local de Saint-Louis. Nommé Mère Vicaire, elle se rend à Prud'homme le 30 septembre, 1935. Pauvre Mère Vicaire, un accident lui survint; elle s'est cassé un bras le 16 juillet, 1936 et est restée deux mois à l'hôpital St-Paul à Saskatoon. Dernier visite à Saint-Louis, du 15 au 21 novembre. . .

Elle a réalisé dans son entière plénitude l'idéal divin, et constamment a fait le bien en vivant intimement et constamment dans l'union de Celui qui devait être son juge. O femme de bien, c'est la couronne des élus que vous avez recherchée; vous n'avez plus rien à craindre. "J'ai cru; je vois." (Veuillot)

Filles de la Providence! tout ne s'oublie pas, je voudrais être poète pour chanter sur ma lyre vibrante à l'unisson des paroissiens reconnaisants de Saint-Louis, mais puisque j'en suis incapable j'emprunte à notre poète ces vers:

"Ne dis plus par pitié,
Qu'ici bas tout s'oublie,
Qu'un jour voit tout finir,
Car si tout passe et fuit,
Et tout s'envole et tombe,
Il est un bruit du coeur
Qui survit à la tombe,
Celui du souvenir."

(Un ancien élève des Frères de la Mennais.) E. DANIEL.

Prud'homme

DEUIL — Le 31 décembre dernier, la mort jetait dans un deuil cruel et inopiné, les révérendes soeurs de la Providence avantageusement connues dans la province par le noble travail qu'elles y acomplissent depuis une quarantaine d'années. Leur Révérende Mère Provinciale, Mère St-Jean Berchmans, était foudroyée au monument où elle rendait sa visite habituele au Très Saint Sacrement, vers les deux heures de l'après-midi.

Rendre le dernier soupir aux pieds du Maître divin qu'on a aimé et généreusement servi durant une longue carrière est une faveur presque désirable pour l'âme chrétienne; c'est recevoir, scéance tenante, les palmes glorieuses de la bienheureuse éternité, promises aux vaillants qui ont combattu jusqu'à la fin.

La vénérée défunte appartenait, à bon droit, à cette classe de vaillants. C'était une âme intrépide, taillée pour les grandes choses. Elle était à la tête des six admirables religieuses françaises qui, à la demande réitérée de Mgr Pascal de regrettée mémoire, franchirent l'Atlantique en 1897, pour se dévouer à l'éducation de la jeunesse dans les plaines de l'ouest.

Grâce aux soins de la chère disparue, l'humble rameau breton s'est acclimaté, fortifié et si bien développé qu'aujourd'hui sa sève vigoureuse féconde une phalange de jeunes pousses canadiennes désireuses elles aussi de procurer la gloire de Dieu dans l'enseignement chrétien. Le ciel a béni l'oeuvre entreprise et poursuivie malgré des difficultés nombreuses et variées. Ces difficultés n'ont jamais abattu l'âme énergique de Mère St-Jean Berchmans. Toujours elle fut grande et courageuse: elle puisait sa force indomptable dans une foi sublime et un amours profond de la croix.

Dieu a tout compté et tout pesé; nous avons la ferme espérance qu'Il récompense magnifiquement, dans son ciel, la fidèle servante qui a si vaillamment travaillé pour Lui sur cette terre.

Aux bonnes religieuses de la Providence si douloureusement éprouvées par cette grande perte, nous offrons nos plus respectueuses condoléances.

UN AMI.

W.-Bunch

Statistiques de la Paroisse pour l'année 1936

Population totale: 1222; Familles: 218; Baptêmes: 42; Mariages: 6; Sépultures d'adultes: 2; Sépultures d'enfants: 6; Premières communions solennelles: 60; Premières communions privées: 36; Communions distribuées en 1936: 27,-600.

Albertville

NOUVELLES

Dimanche dernier, le 17 janvier, avait lieu, à Albertville, une séance organisée par le Cercle Grandin. Trois pièces furent rendues avec un succès qui dépassa toutes les espérances; nos acteurs et actrices sont de vrais artistes dès leur début. Pour en juger, il sufit de tenir compte, qu'à tout instant, ils étaient interrompus par les rires et les applaudissements.

La soirée commença à huit heure; le secrétaire, le Père G. Ménard o.m.i., souhaita la bienvenue au nombreux auditoire. M Colette Dion, âgée de sept ans, sut captiver son auditoire dans un chant.

Vint ensuite la première pièce, une vraie leçon de morale. Voici les acteurs et actrices: Mlles Lorette Dion, Thérèse Pellerin et Anna Nogue; MM. Philippe Lafrnière, Philippe Samson et Ernest Beaudoin.

La deuxième pièce eut pour acteurs MM. Ephrème Dion, Armand Hocheit, et René Nogue. Tous se souviendront du malin EUSTACHE.

La troisième pièce avec chant fut rendue par MM. Aimé Pellerin, Paul-E. Pellerin et Giles Painchaud. Entre temps, plusieurs chansons comiques furent exécutées parmi lesquelles "le mal de DENTS de M. Garneau.

Le Rév. Père Pilon, curé, remercia en termes élogieux les acteurs et les membres du Cercle, car dans notre paroisse canadiennes-française, il existe ce mouvement intense pour garder notre belle langue intacte contre les envaillisseurs de ce dépôt sacré de nos ancêtres.

La séance se termina vers onze heure et demie par un chant exécuté par les acteurs "Bon Soir". Mlle Marie-Ange Pellerin touchait l'orgue. "Vive le groupe canadien-français d'Albertville.

Le coin du collège Mathieu

Prop. Résolu que le crédidt Social est un remèdde pour notre crise actuelle économique.

NEGATIVE

Nous vivons à une époque troublée. La grande plaie de nos jours est la désorientation. On ne sait plus à quoi s'en tenir, à quelle théorie s'attacher, enfin vers quelle voie porter ses pas.

Une soif d'innovation s'empare des esprits; on veut un système qui puisse améliorer la situation présente.

Au Canada, est né un parti nouveau, au moins de nom, le parti C.C.F., proche parent du communisme qui, loin de reveler la situation la rendrait cent fois plus intolérable.

Enfin, depuis quelques années, fait développe de plus en plus dans notre pays le Crédit Social du Major Douglas d'Angleterre. Ce parti comme vous le savez, ayant à sa tête le premier ministre William Aberhart, est entré au pouvoir en Alberta aux dernières élections.

Ce système est-il le remède à la situation économique du Canada? C'est ce que nous essayons de déterminer ce soir.

Nous disons que le Crédit Social, tel que posé, n'est pas praticable au Canada.

Pourquoi? Parce que de théorie qu'il est, il ne peut être mis en pratique à cause de nombreuses erreurs économiques, entre autres celles par lesquelles nous prouvons ce soir que le Crédit Social n'est pas praticable, c'est-à-dire:

1. Les théories du juste prix.
2. Le fameux dividende et escompte national, et enfin,
3. La question des taxes telle que comprise par MM. Douglas et Aberhart. Ces trois points, à eux seuls, rendent le C. S. impracticable.

Après une étude du C. S., il ressort que ce système n'est pas clair. On s'aperçoit que les Créditistes eux-mêmes ne savent pas trop encore comment ils pourront le mettre en pratique.

Peut-on placer à la tête d'un pays un gouvernement qui ne sait même pas ou presque pas comment il va mettre ses belles théories en pratique?

Il est certainement difficile pour un peuple de donner sa confiance à un parti indéterminé sur ses moyens d'action, qui aura la liberté de procéder comme il le voudra.

Le lecteur des ouvrages de MM. Aberhart et Douglas ne comprend pas un système si ambigu.

Certains grands économistes, tel que J. Maynard Keynes qui passe pour l'un des plus grands experts économistes aujourd'hui, nous dit qu'il ne comprend pas les théories du système de M. Douglas.

La même remarque s'applique aux écrits de M. Aberhart. Maintes et maintes questions ne sont pas encore déterminées; elles seront laissées à l'étude des experts en crédit social.

Voici ce que dit à ce sujet le R. P. Gustave Sauvé, o.m.i., déjà cité par mon adversaire: "Voilà donc le Crédit Social installé dans une province du Dominion, et beaucoup de gens se demandent encore ce qu'est le Crédit Social.

Est-ce un système théorique? Certainement. Est-il pratique ? Voilà la question difficile et l'expérience de l'Alberta nous le dira avant longtemps."

Et l'expérience de l'Alberta, comme vous le savez tous, ne nous dit pas grand'chose si ce n'est que le système d'Aberhart n'a pas encore fait de merveilles depuis qu'il est au pouvoir. Loin de là, les changements qu'il a opérés ne tendent qu'à augmenter la dette de la province et en plus n'améliorent pas la situation des citoyens de l'Alberta.

Le R. P. Sauvé, dans sa conférence sur le Crédit Social, nous dit encore: "Admettons que les Crédidistes soient sincères. Mais, au simple point de vue économique, comment admettre le théorème "A" plus "B" de Douglas?"

Douglas, pour supporter son affirmation que le pouvoir d'achat du consommateur n'égale pas ou est moindre que le coût d'un article, a trouvé le théorème que voici. Supposons un manufacturier d'automobiles et voyons ses dépenses pour produire sa machine. Selon Douglas, les dépenses "A" sont les dépenses que le manufacturier place dans les mains du consommateur lui donnant un pouvoir d'achat; ce sont les allocations, les salaires et les dividendes. Les dépenses "B" sont les paiements faits à d'autres organisations industrielle; telle dépense pour la matière première, pour les machineries, pour l'entretien de l'usine' pour les prêts de banque et d'autres charges extérieures. D'après Douglas, seules les dépenses "A" mettent de l'argent dans les mains du consommatteur, mais, dit-il, lorsque la marchandise arrive sur le marché elle comprend non seulement "A", mais aussi "B". "B" représente donc une valeur que le consommateur n'a pas...

Illustrons ceci par un exemple. Supposons que pour l'automobile les dépenses "A" se chiffrent à \$1,000.00, c'est-à-dire, \$100 pour les allocations, \$700 pour les salaires, \$200 pour le dividendes. Les dépenses "B", elles se chiffrent à \$3,000, c'est-à-dire, \$2,000 pour la matière première, \$200 pour les machineries, \$300 pour les entretiens de la manufacture, \$500 pour prêts et autres charges. Ceci fait en tout \$4,000 que le consommateur devrait payer pour l'achat de l'automobile. Pour Douglas, seules les dépenses "A" c'est-à-dire le \$1,000 donne au consommateur le pouvoir d'achat et ils lui faut acheter un produit qui comprendra les dépenses "A" et "B". c'est-à-dire \$1,000 et \$3,000. Et donc, selon Douglas, le juste prix devrait être fixé d'après les dépenses "A", c'est-à-dire d'après \$1,000 seulement et non "A" et "B".

Nous allons prouver maintenant que ce raisonnement, comme vous avez dû le remarquer, est faux. Douglas nous dit que les dépenses "A" allocations, salaires et dividendes donnent au consommateur un pouvoir d'achat; par exemple lorsqu'un ouvrier reçoit son salaire, il a un pouvoir d'achat. Ceci est bien, mais dire comme le fait Douglas que les dépenses "B", i.-e. l'achat de la matière première, des machineries, l'entretient de l'usine et les autres charges payées par le manufacturier ne donnent pas un pouvoir d'achat, ceci est faux. Parce qu'à un stage ou l'autre les dépenses "B " sont des salaires, des dividendes et autres paiements.

Lorsqu'un manufacturier achète la matière première classée dans la catégorie "B" de ses dépenses, qui est \$2,000 dans l'exemple de l'automobile, il est évident qu'il donne à celui qui lui fournit la matière première, ainsi qu'aux employés de ce dernier, un pouvoir d'achat. De même, lorsqu'un manufacturier achète des machineries ou paie l'entretien de sa manufacture, il donne à quelqu'un un pouvoir d'achat.

Nous voyons donc que les dépense "A" et "B " se réduisent en fait à la même chose et que, toutes deux, elles doivent être comprises dans le prix d'un article; autrement ceci reviendrait à dire que, pour le manufacturier de chaussures, l'achat du cuire ne devrait pas compter comme une dépense dans le prix de vente de sa chaussure; v. g., pour un soulier détaillé à \$5.00, qui lui a coûté pour \$1.00 de cuire, il ne devra pas tenir compte de ce dollar, mais vendre son soulier \$4.00 seulement, et ainsi de suite pour les autres dépenses de la catégorie"B".

Il est donc faux de déterminer le juste prix comme le fait Douglas en ne tenant compte que d'une partie des dépenses de production d'un article.

Pour Aberhart, quand il s'agit de déterminer le juste prix, il fait preuve de sa politique évasive habituelle. Un comité d'experts sera chargé de fixer le juste prix. Chose qui fut essayée maintes et maintes fois, même au Canada, et fut toujours impossible.

L'Etat peut empêcher un profit excessif par certaines lois, mais il lui est impossible de déterminer un prix fixe. Le prix commun sera déterminé par la commune estimation des consommateurs et sera dû à l'utilité, à la rareté de l'article, à la difficulté de production ou l'impossibilité de contrôler les productions rivales de matière première et du marché en général. De plus, comme nous le verrons, Aberhart avec son système excessif de taxes montera le prix de l'article ou bien enlèvera une partie du pouvoir d'achat des mains du consommateur par des taxes trop lourdes.

Le Crédit Social veut faire participer tous les citoyens à l'héritage "cultural" ou richesse du pays en leur donnant, chaque mois, un dividende. Aberhart voudrait donner la somme de \$25.00; Douglas, lui, approuve avec S. Holter la somme de \$33.33. Pour ce qui est de Douglas, il ne semble pas savoir au juste comment faire fonctionner ce projet. Mais une chose est certaine, c'est qu'il donne \$33.33 à chaque citoyen sans un moyen de rédemption, il produira nécessairement l'inflation, i.-e. qu'il fera monter le prix des produits et ainsi réduira la valeur de l'argent, comme l'ont fait l'Allemagne et d'autres pays après et durant la grande guerre. Il s'est du moins prononcé nettement pour ce qui est de l'escompte national.

Si le consommateur n'a pas, comme il l'a dit plus haut, le pouvoir d'achat complet, ce sera l'Etat qui paiera le reste.

Vous voulez acheter une automobile qui coûte \$1,000. Les dépenses "A" pour la production, i.e. les dépenses du manufacturier, qui seul selon Douglas donnent un pouvoir d'achat au consommateur se chiffrent à \$600, seront payées par le consommateur, le reste, les dépenses "B", l'Etat les paiera au marchand. Ce serait très beau si c'était possible, mais il est certain que l'Etat ne peut arriver à payer un si gros pourcentage sur chaque article sans tendre encore une fois à produire l'inflation en imprimant trop de papier monnaie ou de crédit.

Aberhart voulait donner ce dividende au moyen de certificats. Ces certificats seront donnés aux citoyens. Sur chaque certificat d'un dollar doit être fixé, à chaque semaine, un timbre de deux sous; ainsi, à la fin de l'année, le gouvernement aura ramassé \$1.04 en timbres.

Supposons que pour émettre son premier dividende le gouvernement aurait assez d'argent pour donner une valeur réelle à son certificat. Le gouvernement donne donc aux citoyens un crédit d'un dollar. Pour s'en servir durant un an, le citoyen devra déposer un dollar, qui lui reviendra quand il présentera le billet à la maison de crédit et en plus quatre sous que le gouvernement retiendra. Cela revient à dire que le citoyen paie quatre sous pour se servir de son dollar. Ce qui ferait \$12. de taxes à celui qui recevrait \$300 de ces dividendes par année. Et pour le cas d'un petit marchand, qui aurait encore en mains à la fin de chaque semains \$200 de ces certificats, il lui faudrait y poser \$4.00 de timbres, ce qui ferait \$16.00 par mois et \$192.00 par année prélevés sur de l'argent qui lui passe seulement, pour la grande partie entre les mains. Si ceci est participer à la richesse du pays, je crois que beaucoup parmi nous aiment mieux ne pas y participer. Lorsque des certificats furent émis, le 1er août (1936), \$30,000 seulement sur \$236,000 sont revenus au gouvernement.

D'un autre côté, si Aberhart veut donner un dividende qui vaut réellement \$25.00, il faudra un montant estimé à \$10,000,000, lequel, multiplié par 12 mois, fait \$120,000,000 par année, en plus des autres taxes déjà imposées à la province. Il lui faudra donc augmentera les taxes, c'est ce qu'il fait. Aainsi, v.g., par sa taxe sur un boisseau de blé de .60c; du ble au pain, il ramassera une taxe de 65c dont l'original; le boisseau valait .60c, ce qui veut dire une taxe de 108%. C'est ce que les économistes appellent *"The processing tax"*, et les experts s'accordent à dire qu'elle est la pire des taxes. De même Douglas sera aussi obligé de lever des taxes excessives pour payer l'escompte national. Ensuite, ils nous disent qu'ils réduiront les taxes. Il est évident que par de tels procédés la dette d'un pays serait augmentée et il s'en suivrait les conséquences que l'on connaît. Vous voyez donc l'"impossibilité" du Crédit Social à cause de ses nombreuses erreurs économiques, entre autres, de sa fausse conception du juste prix, de cette utopie de vouloir augmenter le pouvoir d'achat en donnant des crédits, i.e. des dividendes ou encore des escomptes, et enfin par les taxes excessives qu'il imposera au pays entier.

Le R. P. Sauvé, en parlant de l'encyclique *"Quadragesimo Anno"*, nous dit encore: "Si nos chefs politiques et économiques veulent, un bon jour, le suivre, cette rectitude et cet équilibre de l'ordre, dont part Pie XI, reviendront, et la société, sans être obligée de recourir à toutes sortes de systèmes, reprendra la voie du véritable progrès."

Il est certain qu'il y a des abus dans le système économique actuel, il faut toujours faire la part de la nature humaine qui, hélas! n'est pas parfaite: il y a des abus et il y en aura toujours. Mais parce que des erreurs se sont glissées dans la pratique d'un système, devons-nous y opérer un bouleversement complet, comme le fait le Crédit Social? Devons-nous, parce qu'un citoyen a commis un crime, faire périr la ville entière? Devons-nous, parce qu'un magistrat interprête mal la loi, abolir la magistrature? Devons-nous briser avec la tradition que des siècles de labeurs nous ont léguée? Nous devons plutôt protester contre ces erreurs de jugement, purger le système de ses abus, travailler à le rendre meilleur, et ainsi améliorer la richesse économique et sociale de notre beau et jeune Canada!

Gérard DUPRAS,
(Philo. II)

Les évêques allemands et l'antibolchevisme nazi

Ils assurent M. Hitler de la layauté des catholiques et de leur approbation de son attitude envers le bolchevisme

BERLIN— Les évêques allemands dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises catholiques du Reich, ordonnent à leurs ouailles d'appuyer le Reichsfuehrer dans sa lutte contre le bolchevisme.

La lettre est signée par tous les évêques catholiques allemands sans exception qui "considèrent qu'il est de leur devoir d'appuyer de tous les moyens à leur disposition, le chef de l'Etat allemand, dans sa lutte défensive.

"Nous catholiques, dit la lettre, savons que si les armées de Moscou promenaient le drapeau rouge victorieusement à travers l'Europe centrale et occidentale, tout serait transformé en ruines et la vie de l'Eglise serait plongée dans le chaos de la persécution.

"Le triomphe du bolchevisme signifierait également, dans le moment du moins, une guerre à mort à l'Eglise."

La lettre déplore que l'on soit porté en certains quartiers à considérer tout bon catholique comme un ennemi de l'Etat. Les évêques expriment aussi leur anxiété au sujet de l'active propagande faite en faveur du nouveau culte germanique sorte de religion nationale ad usum les bons nazis, pour qui les dieux de l'antique Germanie "sont assez bons".

LES ELECTIONS AMERICAINES

WASHINGTON.— Dans son rapport final au greffier de la Chambre des représentants, le comité national républicain a révélé qu'il a dépensé \$8,056,524 pour la campagne électorale des Etats-Unis de 1936.

Les contributions se sont élevées à \$7,693,855.

Le comité national démocrate a fait savoir qu'il avait dépensé pour la campagne \$5,030,841 et que les contributions avaient atteint \$5,-205,868.

NOUVELLES

Nouveau traité commercial

LONDRES. — La Nouvelle-Zélande négocie actuellement un nouveau traité commercial avec le Canada. M. Walter Nash, ministre de la finance en Nouvelle-Zélande a déjà négocié un accord commercial avec le Royaume-Uni.

Il quitte Aberhart

EDMONTON.— John Hargrave, aviseur technique du Comité du crédit social, a quitté la capital en disant:: "Je regrette de me trouver dans une position qui me rend incapable de coopérer plus longtemps avec M. Aberhart et son cabinet. Après avoir fait mon possible, je ne puis coopérer avec un gouvernement que je considère comme une machine vacillante qui part et s'arrête, repart et s'arrête encore."

Assermentation de M. Lucien Maynard

Edmonton, — M. Lucien Mayrand a été assermenté, comme ministre des affaires municipales pour l'assistance, dans le cabinet Aberhart Au cours de la même cérémonie, le Dr W. W. Cross a prêté son serment d'office comme ministre du commerce et de l'industrie.

Un prix minimum de 70c

WINNIPEG.— Au cours d'une séance de l'enquête Turgeon sur le grain, Herald S. Patton, une autorité dans la vente du grain, a suggéré un prix minimum de 70 sous pour le boisseau comme paiement initial du Wheat Pool aidé par le gouvernement.

Délégués canadiens au couronnement

Ottawa, — Le Canada enverra une nombreuse délégation aux fêtes du couronnement de George VI. Elle se composera vraisemblablement du premier, M. King; des ministres Dunning, Euler et Mackenzie, et de deux ou trois autres ministres, qui assisteront à la conférence impériale après le couronnement.

On prévoit aussi que MM. Foster, président du Sénat; le sénateur Dandurand, le sénateur Meighen; le Président de la Chambre des Communes, M. Pierre-F. Casgrain; M. Bennett et quelques autres députés feront le voyage.

Le C.P.R. améliore son matériel

Le conditionnement de l'air dans les wagons

M. D.-C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien, a annoncé que sa compagnie allait mettre à exécution, au cours de 1937, un vaste programme de conditionnement de l'air dans les wagons utilisés sur son réseau. Le système de climatisation, qui se généralise de plus en plus sur les chemins de fer de l'Amérique du Nord, sera installé dans 136 nouveaux wagons-lit, wagons-restaurants, wagons-lits. wagons-restaurants, wa- et voitures ordinaires; avec les 130 wagons déjà modernisés en 1936, ceci donnera à la compagnie, à la fin de la présente année, un grand total de 268 wagons-voyageurs possédant cette amélioration désormais reconnue comme indispensable sur les réseaux ferrés. Ce travail est exécuté dans les propres ateliers du Pacifique Canadien, aux usines Angus de Montréal.

Avec son programme de 1937, la compagnie pourra mettre en service des wagons-restaurants à air conditionné sur tous ses convois qui comportent déjà des wagons-lits et wagons-salons climatisés et elle pourra en outre disposer de nouveaux wagons ainsi améliorés pour ses trains circulant entre Montréal et Québec, Montréal et Ottawa, Toronto et Ottawa, ainsi que sur les trains Nos. 39 et 40 entre Montréal et St-Jean,N.B. Il lui sera aussi possible d'affecter des wagons-touristes climatisés aux services transcontinentaux entre Toronto-Montréal et Vancouver.

Déjà, au cours de 1936, des wagons-lits et wagons-salons à air conditionné ont été mis en service sur les trains circulant entre Montréal-Toronto et Vancouver, entre Montréal, Toronto, Hamilton et Chicago, ainsi que sur les trains de nuit entre Montréal et Boston.

En plus de l'installation du système de climatisation, le Pacifique Canadien fait aussi effectuer dans ses voitures de luxe diverses améliorations et modifications qui les rendent en tous points aussi confortables que les wagons les plus modernes.

Augmentation des listes de paye dans l'automobile

Des chiffres qui viennent d'être publiés démontrent que les listes de paye globales des fabriques canadiennes d'automobiles ont atteint $22,111,892.70 pour l'année 1936, et que la moyenne mensuelle d'ouvriers employés pendant ce temps a été de 15,451, accusant également une augmentation. Ces chiffres se sont constamment accrus depuis plusieurs saisons.

Autos canadiens à l'étranger

L'an dernier, les acheteurs étrangers ont envoyé plusieurs millions au Canada pour acheter nos automobiles. La valeur totale des exportations en 1936 a été de près de 25 millions, et le revenu qui en a résulté s'est distribué dans les centaines d'autres fabriques canadiennes fournissant des pièces ou matériaux, ainsi qu'aux compagnies de transport et à une armée de travailleurs.

On depensera plus de 8 millions

Les projets qu'on vient d'annoncer comportent, pour les industries de l'automobile au Canada, des deboursés de plus de huit millions de dollars en ce pays, pour nouvelles manufactures et outillage.

Quoique cette branche de l'industrie ait toujours été l'un des plus forts contributeurs à notre expansion industrielle d'année en année, ainsi qu'à la modernisation et au développement de l'industrie générale le total posr 1937 est plus du double de l'an dernier, où le chiffre déboursé dans les 12 mois a dépassé trois millions de dollars.

Pour les Indiens

WASHINGTON.— Dans le budget qu'il a présenté au Congrès, le président Roosevelt a inclu une somme de $26,230,864.85 qui sera dépensée par le département des Affaires Indiennes. Ce montant servira à promouvoir l'enseignement chez les jeunes Indiens de même qu'au perfectionnement des soins médicaux.

Le budget militaire de la Russie

$4,020,400,000

MOSCOU.— La Russie des soviets se propose de dépenser à des fins militaires cette année 20,102,000,000 de roubles, soit $4,020,400,000. Ces énormes crédits militaires représentent environ 20 pour cent du budget total qui s'établit à $19,000,000,000, approximativement. Les crédits de guerre de cette année sont plus élevés de 35.7 pour 100 que ceux de l'an dernier.

Ces crédits serviront à une expansion des services de l'armée et de l'aviation, et à la création d'une puissante flotte de guerre.

Les dépenses militaires prévues pour 1937 représentent un montant de 587 roubles par famille russe de cinq personnes. (587 roubles équivalent à $177.)

Le commissaire des finances Gregory Grinko a annoncé ces crédits militaires à une réunion du comité exécutif central à laquelle assistaient Joseph Staline et autres chefs du gouvernement soviétique.

Voici quelques autres crédits figurant au budget en outre des crédits militaires: éducation $3,700,000,000 (2,800,000,000 l'an dernier); santé $1,500,000,000 ($1,060,000,000 l'an dernier).

On compte augmenter par 20% la production industrielle et par 23.6% le volume des affaires.

Les augmentations budgétaires, selon le commissaire Grinko, sont attribuables à l'augmentation de la production et des affaires au cours de l'an dernier, augmentation que l'on dit causée par le mouvement Stakhanovite pour faire donner de meilleurs résultats au travail de l'ouvrier.

Un brevet de pilote à Mussolini

ROME.— Le premier ministre Mussolini a obtenu son brevet de pilote militaire après s'être élevé jusqu'à près de 15,000 pieds aux contrôles de son propre trimoteur et avoir bouclé la boucle avec le brio d'un vieux pilote. Le Duce, qui est âgé de 53 ans, reçut en souriant son insigne de pilote militaire des mains de Giuseppe Valle, sous-secrétaire au ministère de l'Aéronautique.

$7,500 par année

Ottawa, — Les crédits déposés à la Chambre des Communes révèlent que les cinq chefs de service du nouveau département des mines et des ressources naturelles recevront chacun $7,500 par année. On sait que le nouveau départment est né de la fusion de plusieurs anciens départements.

Le traitement du sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. le Dr. O.-D. Skelton, a été porté de $10,000 à $12,000.

Une Commission pour l'Ouest

Ottawa, — M. R.-A. Pelletier, député du crédit social, de Rivière-à-la-Paix, a inscrit aux procès verbaux de la Chambre une résolution demandant la création d'une commission pour s'enquérir des divers problèmes de l'Ouest du Canada, soit du point de vue économique, soit du point de vue psychologique et pour soumettre des propositions au parlement.

La Catalogne

Barcelone, — Le journal officiel de la Catalogne publie aujourd'hui 59 décrets-lois relatifs à un plan que le premier ministre Taradellas et des experts ont tracé pour "diriger la vie économique et financière" de la région catalane. Le plan permet de saisir les biens des personnes et des organisations ayant agi contre le gouvernement au cours de la présente guerre.

Coups de feu pour coups de feu

Paris, — Le ministère de la marine vient d'ordonner aux navires français qui sont dans les eaux espagnoles de rendre coup de feu pour coup de feu, dans toute attaque manifestement dirigée contre eux.

La parole est à Rome et à Berlin

Londres, — Burgos et Valence repoussent le plan que le comité de la non-intervention a tracé pour surveiller l'envoi de matériel de guerre aux deux camps qui se battent en Espagne.

Dans des cercles britanniques on dit que maintenant la situation dépend de l'Italie et de l'Allemagne.

Fascisme ou communisme

Les pays européens devront se ranger d'un côté ou de l'autre dans l'inévitable mesurage des forces

L'Italie fera tout pour prévenir une guerre générale

La "grande épreuve" décisive

Rome, — Un personnage gouvernemental dit que c'est en somme aux pays se tenant à mi-chemin entre le fascisme et le communisme qu'il appartient de déterminer si la lutte que ces deux doctrines se font pour obtenir la suprématie en Europe doit aboutir à une guerre.

* * *

Au premier rang de ces pays, a-t-il continué, il y a la Grande-Bretagne et la France. Le gouvernement de l'Italie partage tout à fait cette opiion du général Goering, ministre de l'air de l'Allemagne: les pays européens devront nécessairement se ranger d'un côté ou de l'autre dans l'inévitable mesurage des forces. Toutefois l'Italie ne croit pas qu'une guerre générale soit indispensable au règlement de la question, et elle fera tout ce qu'elle peut pour prévenir une guerre générale.

On apprend que le général Goering a dit qu'il y aura une grande épreuve pour décider si c'est le fascisme ou le commuisme qui prévaudra en Europe et que, dans cette épreuve, l'Italie et l'Allemagne combattront les mêmes ennemis.

* * *

Il paraît que le général Goering a dit cela dans une allocution à un club allemand de Rome, L'un de ceux qui étaient présents a cité à l'"Associated Press" une partie d'un texte sténographiquqe de l'allocution. On dit que l'ambassade d'Allemagne a averti les journalistes allemands de ne pas publier ce qui avait trait à "la grande épreuve". La presse italienne n'a pas publié le passage en question.

* * *

Le général Goering aurait dit, avant de parler de la "grande épreuve", que l'Europe se divise en deux camps. d'un côté, la rénovation, l'ordre, le lumière et la bonne foi, de l'autre, la décadence, la destruction et l'instinct sanguinaire du bolchevisme.

Un concours

REGINA.— A Saskatoon, les 2, 3 et 4 février prochain, il y aura un concours sur les qualités du beurre, présidé par M. Jos. Burgess d'Ottawa.

Emoi au Japon

TOKIO.— On rapporte que le Japon est considérablement alarmé par les plans des Etats-Unis de construire deux croiseurs cuirassés au coût de $50,000,000 chacun et leur projet d'organiser une flotte auxiliaire de 54 vaisseaux de guerre au coût total de $200,000,000.

La marine japonaise voit dans ces plans un effort de la part des Etats-Unis pour obtenir le contrôle sur le Pacifique.

Entrefilets

La première évaluation officielle de la récolte de blé de l'Argentine de 1936-37 est de 249,560,000 boisseaux; le nombre d'acres que l'on compte récolter est de 15,727,900 et la production moyenne de 15.8 boisseaux à l'acre. Cette moyenne constitue un record pour l'Argentine.

* * *

Pour certaines initiatives et principalement pour encourager la production de semence de qualité supérieure, le Ministère fédéral de l'Agriculture alloue aux Ministères provinciaux de l'agriculture des subventions d'un montant égal à celles que les provinces ont elles-mêmes dépensé sur chaque projet. Ces projets comprennent des récoltes de semence, des concours de semence pour les jeunes cultivateurs, des foires de semence, l'aide aux stations de criblage de semence et le paiement des frais de transport sur la chaux employée en agriculture.

* * *

Le Service sanitaire des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture maintient des inspecteurs de wagons à bestiaux à 28 centres ferroviaires sur tous les points du Canada, et tous les wagons qui passent par ces centres sont nettoyés et désinfectés lorsque cela est nécessaire. Les wagons transportant des peaux, des laines et d'autres produits sans restriction sont nettoyés et désinfectés sous surveillance, avant d'être employés à d'autres fins. Les camions-automobiles qui ont transporté des animaux malades sont également nettoyés et désinfectés.

* * *

L'essai de semences au point de vue de la pureté et de la faculté germinative, de même que les analyses chimiques et micrascopiques des aliments du bétail, des engrais chimiques et des poisons agricoles, font partie des travaux du Service de laboratoire de la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les sept laboratoires de semence desservant les sept districts d'inspection dans le Dominion sont situés à Sackville, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Saskatoon et Calgary. Le laboratoire de chimie est à Ottawa, et les laboratoires microscopiques à Ottawa et Toronto.

Discours de Roosevelt

Au début de son second terme d'office le président des Etats-Unis s'engage à supprimer les "cancers de l'injustice" qui entretiennent la misère au milieu de l'abondance.

WASHINGTON.— Le président Roosevelt s'est engagé, au début de son second terme d'office, à supprimer les "cancers de l'injustice" qui entretiennent la misère au milieu de l'abondance. C'est sous un ciel sombre, devant une foule de plusieurs milliers de personnes massées sur la place du Capitole, que le président a prononcé son "discours d'inauguration" après avoir été assermenté par le juge en chef Charles-Evans Hughes.

M. Roosevelt s'est contenté d'exposer sa doctrine sociale et économique, remettant à plus tard la révélation de son programme même. Il a déclaré que l'administration est résolue à ce que chaque citoyen des Etats-Unis sente que l'Etat s'intéresse à lui. Il a noté la reprise qui s'affirme, mais en insistant sur le fait que c'est surtout le climat moral qui est changé.

Le président des Etats-Unis a mis les citoyens en garde contre les symptômes de déformation des consciences, d'irréflexion et de cupidité qui commencent déjà à se manifester depuis que la prospérité revient et qui peuvent conduire au désastre. Il a terminé son discours par l'engagement solennel de guider le peuple le long de la route qu'il s'est choisie et par une invocation à l'assistance divine.

Au parlement français

M. Herriot réélu président de la Chambre des députés

PARIS.— Le Sénat et la Chambre des députés se sont réunis, pour la première session de 1937. La Chambre des députés a réélu président M. Edouard Herriot, ancien président du conseil.